



HORIZONS

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

APÉRÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans ce numéro

Les communautés

Mot de la directrice exécutive 2

Activités à venir 3

Chroniqueur invité

Les collectivités sont les moteurs de la cohésion sociale

4

Le point sur le PRP

Relance du Projet de recherche sur les politiques

8

Chroniqueur invité

L'accélération de la croissance urbaine : un défi au développement durable

10

Témoins

La diversité au Canada

14

Regards sur l'extérieur 16

Liens canadiens 18

Dans le Web 19

Chroniqueur invité

Vers des communautés innovantes soutenues par des politiques ingénieuses

20

Programme de recherche

La normalisation, un outil de politique horizontale

24

Partout au Canada 27

Le point sur le PRP

Le Projets de chercheurs autochtones

28

Chroniqueur invité

La communauté virtuelle dans la « vraie vie »

30

Bienvenue!

Le présent numéro d'*Horizons* traite de sujets qui seront abordés au cours de la Conférence nationale 2001 de la recherche sur les politiques, qui a comme thème *Rassembler les communautés*. Le monde rétrécit, et les communautés dans lesquelles nous vivons passent par des transitions multiples. La diversité croissante des immigrants venus de partout dans le monde a donné naissance à de nouveaux types de communautés ethnoculturelles au Canada. Les pressions environnementales ont augmenté

notre désir de bâtir des communautés durables. Dans divers endroits au Canada, des communautés novatrices trouvent dorénavant des solutions nouvelles à des problèmes anciens. Le présent numéro met en relief la nature changeante des communautés et l'émergence de nouvelles formes de communautés, notamment celles dites virtuelles. Nous espérons qu'il nourrira votre réflexion sur les différentes façons de rassembler les communautés.

Le monde auquel nous aspirons

« Ce qu'il importe de voir ici, ce sont les courants de désir qui bouillonnent sous la surface calme, les souhaits et les fantaisies qui naissent de ce désir. Vers quoi tendent-ils? Les études sociologiques confirment ce que les philosophes peuvent constater sans faire d'enquêtes. En fin de compte, ce n'est pas de posséder davantage de biens matériels qui nous rend plus heureux, mais d'avoir une vie mieux remplie : des loisirs plus créa-

tifs, des liens plus forts avec des groupes d'amis, un engagement plus profond dans des projets sociaux collectifs, et de plus nombreuses occasions de réfléchir. Bref, les éléments qui caractérisent la vie d'une personne équilibrée, auxquels doit s'ajouter nécessairement l'aspect de la vie associé au civisme vertueux. Cet engagement social fondamental n'est pas non plus un objectif que nous devrions viser uniquement pour nous-mêmes, un

projet destiné simplement à promouvoir notre bonheur personnel. Idéalement, il est l'expression d'une « communauté » qui crée quelque chose de plus grand que la somme de ses membres qui, disons-le honnêtement, recherchent souvent leur avantage personnel. Il est le fondement de la collectivité. » [traduction]

Pour plus de détails, voir : Kingwell, Mark. *The World We Want: Virtue, Vice and the Good Citizen*. Penguin Books, 2001.

Reflexion

« Le meilleur placement qu'une communauté peut faire est de bien nourrir ses enfants. »

– Winston Churchill

Dans le prochain numéro

Les événements du 11 septembre dernier ont ramené la question de la sécurité publique à l'avant-plan du débat politique. Sur le plan de la recherche, ceci nous pousse à nous questionner sur les capacités de nos institutions à répondre aux nouveaux défis en matière de sécurité, mais aussi sur leurs capacités à restaurer la confiance des citoyens fortement ébranlée à la suite de ces événements. Le prochain numéro du bulletin *Horizons* examinera divers aspects associés à la question de la sécurité publique. Si vous connaissez des recherches ou programmes susceptibles d'intéresser les lecteurs, veuillez communiquer avec nous à l'adresse horizons@prs-srp.gc.ca ou appelez au (613) 947-1956.



Mot de la directrice exécutive



Comprendre les communautés

LES COMMUNAUTÉS : UNE RÉALITÉ MULTIPLE?

Qu'est-ce qu'une communauté? Pourquoi s'intéresser aux communautés et quelle importance occupent-elles pour la mise en œuvre

de nouvelles politiques? Pourquoi celles-ci permettent d'ériger de nouveaux points de repères. Les communautés subissent les effets des transformations, sont appelées à s'adapter aux nouvelles circonstances, mais sont aussi elles-mêmes

Plus près de nous, les discussions portant sur l'émergence d'une communauté nord-américaine, bien qu'elles ne datent pas d'hier, ont pris une toute nouvelle importance à la suite des événements survenus le 11 septembre dernier. La question des relations bilatérale Canada/États-Unis et des relations Canada/États-Unis/Mexique est perçue sous de nouveaux angles. Les villes canadiennes, les opportunités, mais aussi les défis auxquelles elles sont confrontées sont de plus en plus importants à l'heure où on se questionne sur nos capacités collectives d'adaptation. Sommes-nous en mesure de générer l'ingéniosité nécessaire pour faire face à ces défis et à leurs incidences sociales, économiques et environnementales à long terme? Une réponse à cette question passe peut-être par notre habileté à favoriser la création de capital social et humain et à élargir les liens existants entre groupes et citoyens canadiens d'un océan à l'autre.

Le défi des chercheurs et des décideurs tient à mettre en œuvre des politiques qui sauront relever les défis pluridimensionnels en renouvelant nos institutions et à maximiser les dividendes que nous pouvons tirer de ce renouveau.

des politiques publiques au Canada? Alors que ces questions semblent initialement d'une simplicité ahurissante, quiconque tente d'y répondre réalise rapidement que bien que l'utilisation du concept de la « communauté » soit aujourd'hui universelle, celui-ci, plutôt que d'être circonscrit à une définition rigide, incarne un ensemble de représentations dont la signification varie d'un individu à l'autre. Une communauté se présente alors comme la résultante du contexte qui la définit.

La complexité et la pluralité des communautés et les réalités auxquelles elles sont associées en font leur intérêt. Dans un monde où le rythme du changement ne cesse de s'accélérer et où même les scénarios les plus imprévisibles sont en mesure de se matérialiser, il est essentiel de procéder à un examen des communautés et de voir en

des agents de changement et de renouveau.

LES COMMUNAUTÉS AU CŒUR DU CHANGEMENT

Dans un tel contexte, pour faire face au changement, les citoyens comptent de plus en plus sur les communautés pour la mise en œuvre de solutions novatrices. Qu'il s'agisse de communautés innovantes aptes à générer de nouvelles idées, de communautés durables veillant au développement de stratégies de gestion axées sur l'avenir, de communautés socio-culturelles capables de consolider le tissu social dans un contexte multiethnique et multiculturel ou encore de communautés virtuelles où les citoyens se rencontrent dans un univers ne répondant pas aux limites physiques; les communautés constituent un chaînon essentiel au bien-être.

La complexité de ces questions et de leur impact sur le processus d'élaboration des politiques publiques commande une approche multidisciplinaire. Le défi des chercheurs et des décideurs tient à mettre en œuvre des politiques qui sauront relever les défis pluridimensionnels en renouvelant nos institutions et à maximiser les dividendes que nous pouvons tirer de ce renouveau.

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) entend examiner les questions importantes affectant les Canadiens et Canadiennes par



Activités à venir



l'entremise de la quatrième Conférence nationale de la recherche sur les politiques, *Rassembler les communautés*. La Conférence présente une occasion de mettre à contribution les recherches entreprises dans le cadre des trois projets horizontaux du PRP (Liens nord-américains, Cohésion sociale et Développement durable) tout en permettant aux chercheurs et décideurs d'échanger sur les enjeux émergents affectant les communautés dans tout le Canada et ailleurs.

Qu'est-ce qu'une communauté? Peut-être est-il difficile, voire impossible, de donner une réponse générique à cette question. La compréhension de ce concept et de son incidence sur le bien-être des Canadiens n'en reste pas moins au cœur des préoccupations du PRP. Nous espérons que la Conférence *Rassembler les communautés* saura identifier quelques voies de solutions et combler certaines lacunes en matière de recherche tout en soulignant l'importance des communautés pour la mise en œuvre des politiques publiques au Canada.

Laura A. Chapman
 Directrice exécutive,
 Projet de recherche sur les politiques

Pour plus d'information sur le compte rendu de la Conférence *Rassembler les communautés*, veuillez consulter les éditions du matin et du soir du bulletin *Horizons*.

DATE ÉVÉNEMENTS

DU
 30 JANVIER
 AU 1^{ER} FÉVRIER
 2002

À vos marques, prêts, partez! Mettons les chances de notre côté par l'intégration de la recherche, des politiques et de la pratique

(Ottawa) Développement des ressources humaines Canada
 La Direction générale de la recherche appliquée parraine une conférence nationale appelée *À vos marques, prêts, partez! Mettons les chances de notre côté par l'intégration de la recherche, des politiques et de la pratique*. Cette conférence aura lieu du mercredi 30 janvier au vendredi 1 février 2002 au Centre des congrès d'Ottawa. Vous y aurez l'occasion d'échanger avec d'autres chercheurs, des décideurs et des intervenants sur les grands enjeux sociaux. Tout au long de cette conférence, l'accent sera mis sur la participation et le dialogue : application du point de vue des décideurs et des praticiens à la recherche présentée et exploration de l'approche durable et transversale à notre travail. Les participants auront la possibilité d'exercer une influence sur les politiques futures en faisant connaître leur opinion sur les sujets traités, en étudiant comment les résultats des recherches s'appliquent à leurs propres travaux et en participant à la détermination de lacunes. Ce sera l'occasion de communiquer avec d'autres personnes préoccupées par les mêmes sujets, de brasser de nouvelles idées et d'établir des contacts. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web de la conférence à l'adresse <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/readyssetgo>.

LES 8 ET 9
 FÉVRIER 2002

Challenges to Governance in North America and the European Union

(Ottawa) Université Carleton
 Beaucoup de débats publics et de rhétorique tournent autour du concept de « globalisation ». De nombreux pays, dont le Canada, tendent cependant plutôt vers la formation de blocs économiques régionaux. Or, la régionalisation est beaucoup moins bien comprise que la globalisation et elle mérite une attention beaucoup plus grande de la part des chercheurs et des décideurs. Les deux regroupements régionaux les plus puissants et importants, l'Amérique du Nord et l'Europe, représentent des modèles de régionalisation très différents; ils sont toutefois confrontés à certains problèmes de gouvernance communs. La conférence réunira des chercheurs renommés d'Europe et d'Amérique du Nord dans le but d'explorer divers aspects du dilemme que pose la régionalisation à la gouvernance. Le but de la conférence est de déterminer des sujets et des façons d'aborder l'expérience régionale ou continentale qui sont communs aux deux systèmes et qui permettront aux décideurs comme aux universitaires de relever de nouveaux défis. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre on North American Politics and Society de l'Université Carleton à l'adresse NorthAmericanCentre@carleton.ca.

LES 15 ET 16
 FÉVRIER 2002

Diagnostics et solutions : le modèle canadien des soins de santé est-il viable?

(Montréal) L'Institut d'études canadiennes McGill
 Au cours des 30 dernières années, le système de soins de santé canadien a été tirailé entre les attentes du public, les changements des priorités vacillant entre les intérêts publics et privés et la transformation radicale d'à peu près tous les aspects de la prestation des soins de santé publique. La conférence informera les participants et le public en général sur bon nombre de ces changements, allant du rôle des hôpitaux à l'économie réelle du financement des soins de santé. De plus, la conférence élaborera et partagera une base de connaissances améliorée, portant sur les vrais enjeux de la réforme de la santé. Elle servira de forum public à un débat de fond sur les problèmes auxquels sont confrontés spécialistes et citoyens, et les solutions envisagées. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web de la conférence à l'adresse <http://www.arts.mcgill.ca/programs/misc/home.htm> ou communiquez avec Antonia Maioni, directrice et présidente de la conférence au numéro (514) 398-4815.





Les collectivités sont les moteurs de la cohésion sociale

Pour le gouvernement fédéral, la cohésion sociale est un sujet d'intérêt permanent en matière de recherche sur les politiques depuis 1996, époque à laquelle on a reconnu que les changements qui caractérisaient l'évolution de l'« ère industrielle » vers l'« ère du savoir » avaient des conséquences notables. Parmi ces changements se trouvaient ceux que l'on associe aujourd'hui à la mondialisation et qui sont reconnus pour avoir des répercussions importantes sur le Canada en général et nos collectivités en particulier. Les changements liés à la déréglementation financière, aux nouveaux systèmes de production, au transport et aux accords commerciaux internationaux, par exemple, ont accéléré la mobilité des entreprises, désormais moins dépendantes de leur lieu d'implantation. De même, nos collectivités ont évolué; nombre d'individus ont aujourd'hui des facteurs d'identité multiples et des perspectives plus diversifiées. De façon générale, on a le sentiment que les institutions et les attitudes qui ont servi de catalyseurs à la cohésion, particulièrement au niveau de l'État-nation, perdent de leur pertinence au moment où les collectivités canadiennes se trouvent confrontées plus directement aux répercussions de la mondialisation. Les défis que cela comporte ont été brutalement mis en évidence par les événements du 11 septembre.

RÉSULTATS DES RECHERCHES ACTUELLES

Les recherches menées sous l'égide du Réseau de la cohésion sociale ont embrassé une large perspective traduisant le vaste éventail des centres d'intérêt des 21 ministères membres. On s'est rendu compte qu'il existe en effet de nombreuses opinions sur ce qu'on entend par « cohésion sociale ». Cependant, le Réseau a donné à la cohésion sociale une définition adaptée au contexte canadien, fondée sur la volonté des individus de coopérer et d'agir ensemble et sur la reconnaissance du fait que la coopération et l'action collective se produisent à tous les niveaux de la société. De plus, il est reconnu que la cohésion sociale et les valeurs sociales libérales de base sont liées par une relation de réciprocité et de renforcement mutuel. La liberté, l'égalité, la démocratie, le respect des droits de la personne et la primauté du droit sont fondés sur la volonté des individus de coopérer. Le processus de cohésion sociale fournit les conditions essentielles à la pérennité de ces valeurs collectives. Comme l'affirme Paul Bernard, la cohésion sociale dépend des « valeurs fondamentales aussi incontournables que difficiles à cerner, comme

la liberté, l'égalité et la solidarité¹ ». Le maintien d'une société homogène est tributaire de l'équilibre entre ces principes.

L'étude conjointe des constatations des recherches conduites par le Réseau de la cohésion sociale et des résultats des consultations récentes laisse apparaître clairement que si de nombreux domaines sont de mieux en mieux compris, certains autres nécessitent un examen plus approfondi. À ce jour, les recherches ont été inscrites sous trois thèmes — lignes de faille, axes d'identification à la collectivité et répercussions des changements dans le niveau de cohésion sociale — et combinées à des efforts de mise en place d'indicateurs.

THÈME I : LIGNES DE FAILLE

Les chercheurs ont étudié la nature et l'ampleur des changements sociaux et économiques que vivent les Canadiens, en particulier les conséquences néfastes subies le plus souvent par les membres de la société les plus vulnérables. On constate des inégalités croissantes, qui découlent en partie des conséquences de la mondialisation, mais qui ont également été exacerbées par les effets lointains de la restructuration des programmes sociaux des années 1990. En outre, la population canadienne est de plus en plus diversifiée, par exemple sur les plans de la famille, de la structure par âge et de l'origine ethnoculturelle. Alors que de nombreuses études ont tendance à considérer ces questions de manière isolée, les recherches entreprises par le Réseau de la cohésion sociale ont établi que, pour comprendre les résultats réels, il faut se pencher sur les effets combinés des changements sociaux. C'est en effet par leur combinaison que les changements observés constituent les plus grands obstacles à la cohésion sociale.

Nous avons montré qu'il existe des écarts de revenus persistants, voire grandissants, liés à la diversité ethnoculturelle; à cet égard, la situation des Autochtones, en particulier, est l'une des questions les plus préoccupantes. L'attitude des jeunes Canadiens est également significative : ils sont plus tristes, moins satisfaits et moins optimistes que leurs aînés. Étant donné la corrélation entre la cohésion sociale et les inégalités de revenus et l'exclusion économique, les constatations de ce genre constituent une source de préoccupation.

1. Bernard, Paul, La Cohésion sociale: critique dialectique d'un quasi-concept? *Lien Social et Politiques*, vol. 41, p. 47-59, 1999.



THÈME II : AXES D'IDENTIFICATION À LA COLLECTIVITÉ

Les Canadiens sont fortement attachés à leur pays; ils éprouvent cependant un fort attachement concurrent pour leurs régions et localités. Il apparaît aussi clairement que, pour nombre d'entre eux, les symboles traditionnels comme l'hymne national et le drapeau ne sont plus les principaux facteurs d'identification dans d'importants segments de la société canadienne. En tant que sources de fierté, ces symboles sont aujourd'hui rejoints par des concepts tels que la liberté et la compassion ainsi que par des institutions canadiennes comme les services de santé. Autrement dit, les Canadiens accordent de plus en plus d'importance aux valeurs sociales et, par conséquent, à la pertinence de la citoyenneté sociale.

Dans un programme de recherche en cours sur les relations entre la culture et la cohésion sociale, on a souligné les bienfaits de la participation culturelle. Les activités culturelles présentent l'avantage de trouver leur place dans des sociétés diversifiées et de bâtir un capital social. Étroitement lié à la participation culturelle, le bénévolat a la capacité de développer l'esprit de cohésion. Les recherches consacrées à la cohésion sociale ont montré qu'il est plus répandu au Canada que dans la plupart des autres pays. Cependant, de plus en plus, la majorité des heures de bénévolat sont effectuées par un petit groupe, et cette tendance peut miner les effets positifs du bénévolat. Le développement de la société de l'information permet également aux Canadiens d'être reliés les uns aux autres et de participer à la vie civique de leur pays. Cependant, de la même manière que pour le bénévolat, certains aspects de la connectivité ont des effets néfastes, dont le principal est le « fossé numérique », qui limite la participation à cause des inégalités sociales et économiques. Ajoutés à d'autres observations, ces constats indiquent que même si les conditions favorisant le maintien de la cohésion de la société sont réunies, certaines tendances nécessitent un examen permanent.

THÈME III : RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS DANS LE NIVEAU DE COHÉSION SOCIALE

Dans leur étude des répercussions des changements dans le niveau de cohésion sociale, les chercheurs se sont particulièrement intéressés aux conséquences de son affaiblissement. Il s'est révélé que l'activité économique, le fonctionnement du gouvernement, les niveaux de santé et de criminalité, par exemple, sont affectés de façon négative par le déclin de la cohésion

sociale. Dans le cas des deux premiers facteurs, il est clair que le climat de confiance mutuelle joue un rôle primordial dans la mesure où il tend à réduire le coût des transactions des activités économiques, ce qui, en retour, encourage les comportements coopératifs et les relations d'échange. Nos recherches ont toutefois montré que les conséquences de l'affaiblissement de la cohésion sociale se font généralement sentir à long terme. Entre l'apparition d'un phénomène susceptible d'affecter la cohésion sociale et un changement social observable, il existe un laps de temps important et imprévisible.

ORIENTATIONS POUR LES RECHERCHES À VENIR

L'examen des conclusions des recherches actuelles et des résultats de consultations récentes sur la cohésion sociale a mis en évidence quelques questions qui pourraient faire l'objet d'études complémentaires :

- *Répartition des revenus.* C'est dans l'évolution de la répartition des revenus que l'on voit le mieux la manière dont se développent les collectivités canadiennes. La compréhension des conséquences de cette répartition sur le plan des différences entre générations et entre groupes continue d'être une question centrale dans la compréhension du processus de cohésion.
- *Diversité.* Les collectivités canadiennes sont de plus en plus diversifiées; étant donné que les recherches ont montré que la cohésion sociale est compromise dans une société où la dissidence a été éliminée, il nous est nécessaire de comprendre comment des valeurs et attitudes différentes peuvent devenir une source positive de changement.
- *Institutions gouvernementales et inclusion.* L'analyse de l'incidence des activités gouvernementales sur la cohésion sociale est nettement déficiente. Il nous faut comprendre l'efficacité des différents modèles de gestion des affaires publiques.
- *Citoyenneté et identité.* En raison de l'importance croissante de cultures mondiales, des migrations et du transnationalisme, les Canadiens connaissent aujourd'hui de nombreux nouveaux modes d'appartenance. La manière dont ceux-ci se développent et interagissent est une question centrale dans la compréhension du processus de cohésion sociale.

L'étude de ces questions sous l'angle de leurs incidences sur les collectivités canadiennes sera primordiale pour la compréhension de la cohésion sociale.



En outre, toutes ces questions *ont un rapport direct avec la situation actuelle des Autochtones au Canada. Il est nécessaire de poursuivre les recherches afin de comprendre le processus de cohésion applicable aux intérêts des collectivités autochtones en matière de renforcement des capacités et d'épanouissement.* Enfin, il faut renforcer en permanence la structure intellectuelle de la cohésion sociale. Pour ce faire, il faudra comprendre les interactions des processus sociaux qui contribuent à la cohésion sociale.

Comme le soulignent les organisateurs de la Conférence nationale 2001 de la recherche sur les politiques dans leur invitation, « Les communautés sont le lieu où les citoyens vivent. [...] elles fournissent le contexte dans lequel les gens développent leur qualité de vie; elles sont l'endroit où les gens vivent les changements et elles constituent une source de stabilité et d'appui face aux changements. » En un sens, les collectivités sont les « moteurs » de la cohésion sociale. Elles offrent aux citoyens la possibilité de participer à de nombreux aspects de la vie au Canada. Mais elles sont également le lieu où l'expérience de la pauvreté, de l'exclusion et des préjugés est ressentie le plus durement. Compte tenu de l'augmentation du stress ressenti par les Canadiens depuis le 11 septembre, nous devons,

aujourd'hui plus que jamais, nous pencher sur les lignes de faille et comprendre comment nous pouvons renforcer le tissu social de nos collectivités. Nous devons défendre et consolider nos valeurs fondamentales, encourager la participation et tisser des liens de confiance avec nos concitoyens et nos institutions. Les recherches effectuées par le Réseau de la cohésion sociale révèlent que la compréhension du processus de cohésion sociale à l'échelle de la collectivité — la compréhension de la forme et de la nature des relations, même dans un quartier — est susceptible de contribuer de manière importante à la réalisation de ces objectifs. Selon les professeurs Ray Forrest et Ade Kearns, on pourrait dire que ces relations courantes sont les composantes de base de la cohésion sociale et que c'est par leur intermédiaire que l'on apprend la tolérance et la coopération, que l'on acquiert la notion d'ordre social et le sentiment d'appartenance².

Dick Stanley

Directeur,
Patrimoine canadien

2. Forrest, Ray et Ade Kearns (2000), *Social Cohesion, Social Capital and the Neighbourhood*, Conférence présentée à l'*Economic and Social Research Council Cities Programme — Neighbourhoods Colloquium*, Liverpool, 5-6 juin

Laureats

Mobilisation des citoyens

Les lauréats du Prix Suzanne Peters pour la mobilisation des citoyens de cette année sont Richard Shillington, directeur de Tristat Resources, et la St. Christopher House, un centre de services multiples communautaire qui a mis sur pied le Community Undertaking Social Policy (CUSP) Project. Richard Shillington a été le premier « responsable des politiques » de ce projet. Durant huit semaines au cours de l'automne/hiver 2000-2001, il a analysé l'impact des politiques du revenu sur les personnes à faible revenu.

Les objectifs de ce projet sont d'aligner les politiques sociales sur l'expérience de première ligne, de contribuer à diffuser les résultats des recherches et les recommandations en politique sociale auprès des personnes concernées, et de sensibiliser les experts aux répercussions des politiques sur les personnes à faible revenu et défavorisées. Durant ces huit semaines, M. Shillington a participé à plus de 37 réunions et discussions avec les participants au programme de la St. Christopher House, les travailleurs de

première ligne, les gestionnaires, les bénévoles, et les membres de la communauté et d'autres organismes d'aide sociale. Ses constatations et celles de la communauté de la St. Christopher House ont été recensées et communiquées à grande échelle.

Pour plus d'information sur le Community Undertaking Social Policy Project du St. Christopher House, communiquez avec Maureen Fair au (416) 504-3535, poste 233, ou à maureenfa@stchristopherhouse.org, ou avec Richard Shillington au (613) 692-1551 ou à ers2@istar.ca.

Les ateliers d'apprentissage de la Conférence nationale 2001 de la recherche sur les politiques

La première journée de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques est unique, car elle ne comprend que des ateliers d'apprentissage. Contrairement aux autres journées, qui sont consacrées aux résultats des recherches, les ateliers présentent des outils et des méthodes qui faciliteront les nouvelles recherches. Cette année, les ateliers portent sur une gamme de sujets et couvrent plusieurs aspects communautaires : les données démographiques, l'immigration et l'appartenance ethnique, le Canada rural et les villes, les effets des nouvelles technologies de l'information et des communications et du cybergouvernement, la santé communautaire, la justice, les jeunes et les aînés en transition, le bénévolat, les indicateurs de la qualité de la vie ainsi que la recherche appliquée et l'évaluation au sein des communautés. Ils visent à améliorer la compréhension de l'information et des outils de recherche pour l'étude des communautés et à mettre en relief les projets novateurs visant l'utilisation efficace des ressources. Voici quelques exemples des thèmes des ateliers.

À LA HAUTEUR – LA QUALITÉ DE LA VIE DANS LES COMMUNAUTÉS CANADIENNES

Le réseau des indicateurs de la qualité de la vie sert à définir les enjeux qui affectent la qualité de la vie dans les communautés canadiennes et à y sensibiliser les gens. Il sert aussi à mieux définir les politiques et les ressources visant l'amélioration de la qualité de la vie ainsi qu'à appuyer les efforts collectifs en ce sens. On expliquera au cours de l'atelier la manière dont

on a élaboré et mis en application ces indicateurs dans 18 communautés au pays.

RASSEMBLER LES COMMUNAUTÉS GRÂCE AU CYBERGOUVERNEMENT

L'atelier porte sur les grands défis stratégiques et politiques du cybergouvernement et sur les enjeux qu'il représente pour les administrations publiques. La présentation fait état de la recherche que mène le Centre pour la collaboration gouvernementale (CCG) dans le projet Traverser les frontières. Les participants apprendront comment les technologies de l'information et des communications sont à la base de la transition vers un nouveau modèle de « réseautage » du gouvernement fédéral.

MESURER LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social est un concept évolutif servant à décrire les relations, les réseaux, les normes et le climat de confiance qui améliorent le comportement des individus et le fonctionnement de la société. L'atelier présentera les données de Statistique Canada au sujet d'aspects spécifiques du capital social, puis les participants discuteront des sujets à inclure dans l'Enquête sociale générale de 2003. Ils comprendront mieux la pertinence du capital social dans toutes les sphères de la société.

DÉNOMBRER LES SANS-ABRI AU CANADA

L'atelier porte sur le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA). Ce système a été mis sur pied à partir des renseignements provenant d'experts et de réfugiés et sert à consigner des

données longitudinales sur les personnes qui utilisent les services de refuge. Ces données portent notamment sur les caractéristiques démographiques, les facteurs qui contribuent à l'itinérance, les sources de revenu et l'état de santé. L'objectif principal du SISA est de devenir un système fonctionnel et financé dont pourraient se servir les réfugiés et les communautés du Canada.

DONNÉES SUR LA PRÉVENTION DU CRIME

Le Centre national de prévention du crime aide les communautés à concevoir et à mettre sur pied des solutions communautaires dans le domaine de la prévention du crime et de l'aide aux victimes. Le Centre canadien de la statistique juridique (Statistique Canada) a conçu un outil d'analyse qui regroupe les données sur le crime et les données sociodémographiques au niveau de la subdivision du recensement et qui aide à évaluer les risques et les besoins dans les communautés canadiennes qui pourraient tirer profit des projets de prévention du crime. Les participants discuteront des conséquences du crime et de l'évolution de la criminalité à l'échelle communautaire.

Les ateliers d'apprentissage se dérouleront durant le jour un de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques, soit le 5 décembre 2001. Vous trouverez l'horaire des ateliers et celui des deux autres journées de la conférence sur le site Web www.recherchepolitique.gc.ca/nprc-cnpr/.



Le point sur le PRP

Relance du Projet de recherche sur les politiques

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) du gouvernement du Canada a été créé en 1996 par le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. Le PRP travaille à renforcer la capacité de recherche du gouvernement pour qu'il soit en mesure de mieux gérer les enjeux toujours plus complexes auxquels le Canada et les Canadiens doivent faire face. Son objectif est d'établir une base solide d'expertises et de connaissances sur laquelle il sera possible d'appuyer les décisions concernant les politiques publiques. Ainsi, il contribue à ce que le Canada soit en mesure d'affronter l'avenir dès maintenant.

Les projets et les activités courantes du PRP portent sur trois grands thèmes : *le savoir, nos gens et notre milieu*. Il contribue à fournir une meilleure compréhension des politiques en rendant davantage de techniques et de ressources accessibles aux chercheurs, et en leur offrant des occasions de se réunir.

Il n'y a pas que les gouvernements qui contribuent au **savoir** en matière de politiques publiques, il y a aussi les universités, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales, et bien d'autres. Le PRP favorise la création et l'échange de connaissances dans ces secteurs. Il oriente ses recherches vers trois projets horizontaux qui concernent tous les secteurs et tous les ministères : *les liens nord-américains, la cohésion*

sociale et le développement durable. Le PRP encourage les chercheurs à se poser ces questions :

- Dans le contexte d'une Amérique du Nord de plus en plus intégrée, que faut-il pour maintenir le bien-être des Canadiens?

Les projets et les activités courantes du PRP portent sur trois grands thèmes : le savoir, nos gens et notre milieu.

- Quels sont certains des facteurs qui contribuent à l'inclusion sociale aux niveaux de la personne, de la communauté et de la société?
- Quels sont les enjeux associés à la mise en œuvre d'un développement durable?

En collaboration avec la Fondation autochtone de guérison, le PRP a aussi créé le Projet des chercheurs autochtones, qui étudie actuellement une façon d'appliquer le savoir autochtone aux politiques publiques. Jusqu'à présent, quatre thèmes principaux ont été identifiés : la cohésion sociale, les connaissances autochtones, les femmes, et les enfants et la jeunesse.

Un des mandats du PRP est aussi d'aider à recruter, à former et

à engager des **gens** compétents qui feront carrière en recherche sur les politiques. Il nous faut une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente capable de développer et maintenir la base de connaissances nécessaire pour orienter les décisions gouvernementales de l'avenir.

Le Programme de politique et recherche, un des projets des ressources humaines du PRP, représente une occasion unique pour les diplômés hautement qualifiés de se faire recruter. Chaque année, le Programme des étudiants ambassadeurs et la série de conférences des étudiants diplômés soulignent l'excellent travail des

étudiants diplômés. Le PRP veille également à faciliter le placement des étudiants coop à des postes touchant à la recherche sur les politiques et à informer les fonctionnaires sur les possibilités d'apprentissage qu'offre le domaine de la recherche.

En 1998, le PRP a créé les Prix pour la recherche sur les politiques au Canada. Chaque année, ces prix soulignent les réalisations remarquables de nos collègues. Les prix, remis dans le cadre du plus gros rassemblement du milieu de la recherche, sont divisés en six catégories dont une pour les étudiants diplômés.

Le PRP existe pour le **milieu** de la recherche, un groupe hétérogène, géographiquement dispersé, mais qui partage un but et des intérêts communs. Les projets du PRP

permettent la création d'espaces, virtuels ou réels, où les chercheurs, les gestionnaires et les analystes peuvent se rassembler. En favorisant une telle interaction, le PRP cherche à encourager les décideurs à considérer les résultats de recherche dans l'élaboration des politiques.

La façon de travailler du PRP découle du fait que ses objectifs complètent ceux de nombreux autres organismes. C'est en travaillant en collaboration que le PRP a été capable de bénéficier des avantages de nombreux projets et d'appuyer le travail de ses partenaires. À certains moments, il a même été en mesure de favoriser le partenariat entre d'autres personnes ou organisations.

La Conférence nationale annuelle de recherche sur les politiques est très représentative des efforts que nous déployons pour rassembler les communautés. Depuis sa création en 1998, elle est devenue l'événement par excellence du milieu de la recherche. La conférence de cette année, intitulée *Rassembler les communautés*, réunira des spécialistes de partout au Canada.

À cette conférence et aux autres événements et ateliers, s'ajoute une gamme de documents d'information : *Horizons*, le bulletin du PRP, qui traite des plus récents développements en matière de recherche sur les politiques, *Isuma : revue canadienne de recherche sur les politiques*, revue multidisciplinaire trimestrielle disponible en version imprimée et électronique (www.isuma.net), et

notre site (www.recherche.politique.gc.ca), récemment remanié, qui vous connecte avec le milieu de la recherche sur le Web.

Le PRP permet aux chercheurs de travailler ensemble, d'échanger et d'apprendre de ces échanges. Grâce à son approche interdisciplinaire, ses efforts ont contribué à faciliter la poursuite de recherches innovatrices qui ont influencé les sphères gouvernementales. Le PRP n'est pas seul dans cette aventure, de plus en plus de Canadiens et de personnes de partout dans le monde commencent à comprendre l'importance de renforcer les capacités du gouvernement en ce qui a trait à la recherche sur les politiques. Grâce à l'étroite collaboration de ses nombreux partenaires, le PRP est fier d'avoir contribué à ce changement.

Isuma, vol. 2, no 4 – *Changement climatique*

Les Canadiens adorent parler de la météo. Après l'un des étés les plus chauds et les plus secs que le Canada ait connus depuis des décennies, il semble à propos de consacrer le prochain numéro d'*ISUMA: Revue canadienne de recherche sur les politiques* au changement climatique. Le consensus scientifique, selon lequel l'activité humaine a une influence perceptible sur le climat du globe, a mené à la conclusion d'ententes internationales pour limiter les émissions de gaz d'origine humaine susceptibles d'occasionner des changements de climat dans l'avenir. Cette édition d'*ISUMA*, sous la direction

de Gordon McBean, s'attarde à la connaissance scientifique dans ce domaine (Weaver et autres), au rôle de la science dans l'élaboration de la politique internationale (Jim Bruce), à l'impact futur du climat sur la santé (Last et Chiotti) et sur la sécurité (Hubert), aux stratégies pour aider les Canadiens à s'adapter aux changements climatiques (Smith et autres), et à l'incidence sur les politiques des ententes conclues à l'échelle internationale pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (LePreste et Dufault, Jaccard).





Chroniqueur invité

L'accélération de la croissance urbaine : un défi au développement durable

Il est trop tard pour dire que le développement urbain durable constitue le premier défi mondial du 21^e siècle.

Il est toutefois évident que l'état de santé de l'environnement planétaire et la prospérité des citoyens dépendront en grande partie de notre capacité à effectuer le travail de base afin que des villes durables et habitables voient le jour au cours des 10 ou 20 prochaines années.

L'état de santé de l'environnement planétaire et la prospérité des citoyens dépendront en grande partie de notre capacité à effectuer le travail de base afin que des villes durables et habitables voient le jour au cours des 10 ou 20 prochaines années.

L'écodéveloppement urbain fait déjà partie des priorités des décideurs et des dirigeants communautaires du monde entier tant en raison des pressions de l'ordre de l'économie locale et de l'environnement qu'en raison de la préoccupation grandissante à l'égard de la santé publique. Selon l'Initiative sur les villes durables (IVD) du gouvernement fédéral, des villes aussi diverses que Qingdao, en Chine, Salvador, au Brésil, Katowice, en Pologne, San José, au Costa Rica et Cordoba, en Argentine, expérimentent la transition vers le vrai développement durable. L'IVD, qui appuie les investissements publics et privés dans les infrastructures visant à réduire les pressions de l'urbanisation, s'inspire largement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au Canada, par ailleurs, le rythme du renouvellement des infrastructures municipales s'accélère, grâce au financement provenant de deux fonds municipaux gérés par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et grâce au programme Infrastructures Canada lancé l'an dernier. Les collectivités qui y participent contribuent à confirmer un fait qui est devenu un des principes directeurs de la Table ronde nationale, à savoir que l'économie est une « filiale à

cent pour cent » de l'environnement et non pas une façon de contourner le problème.

UN « TSUNAMI URBAIN »

L'écodéveloppement urbain demeure quand même un immense défi. Mike Harcourt, membre de la TRNEE, nous met d'ailleurs en garde contre le « tsunami urbain » qui pourrait mener à l'entassement des citoyens et à la congestion des voies de circulation et perturber le transport en commun, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, la production et l'utilisation de l'électricité et l'habitation. Il affirme qu'au cours des 25 prochaines années, 63 % de la population mondiale vivra dans les villes et que 2,4 milliards de personnes naîtront dans les centres urbains. Au Canada, 90 % de la population vivait en milieu rural en 1867; en 2000, 90 % des Canadiens étaient des citadins.

Plus tôt cette année, durant *Américana 2001*, le Salon des technologies environnementales, Harcourt a souligné que la rentabilité économique et sociale des plus grandes villes du monde est forcément liée à leur durabilité sur le plan de l'environnement. « Au fur et à mesure que nos villes entrent dans la compétition aux investissements et à la main-d'œuvre qualifiée, la qualité de la vie devient un important critère décisionnel lorsque les travailleurs hautement convoités commencent à se chercher un emploi stable, a-t-il ajouté. De plus, bon nombre des éléments clés de la qualité de la vie, tels que la qualité de l'air et de l'eau, un réseau de transport efficace ainsi qu'un voisinage sans danger et un quartier bien aménagé, cadrent avec le programme du développement durable. »

LES PIÈCES DU CASSE-TÊTE

Récemment, la TRNEE a financé des projets de recherche originaux qui portaient sur plusieurs des pièces du casse-tête de l'écodéveloppement urbain.

Au milieu des années 1990, la Table ronde a publié des rapports détaillés sur l'État du débat concernant les infrastructures municipales au Canada (en particulier les services des eaux et des eaux usées) et sur la mise en valeur des terrains industriels abandonnés. En 1998, le Programme d'urbanisation durable du TRNEE a fait participer 670 entreprises et organismes canadiens à une étude portant sur 172 villes dans le monde et a mis en place l'Initiative sur les villes durables.

En mai 2001, la Table ronde a mené une étude sur la compétitivité internationale des villes canadiennes, dans laquelle la FCM sonne l'alarme à propos de la capacité des administrations locales à augmenter leurs revenus en réponse aux grands changements de responsabilité qui les touchent depuis les 150 dernières années. Selon une des conclusions de l'étude qui porte directement sur les infrastructures urbaines et la durabilité, les administrations municipales au Canada comptent déjà sur les revenus produits localement, disposent de moins de leviers pour attirer les investisseurs et ont peu accès aux fonds des provinces.

En revanche, la FCM a par ailleurs constaté que les municipalités américaines et européennes peuvent compter sur un « coffre aux trésors » de mécanismes de financement, y compris :

- aux États-Unis, l'autorisation légale de l'autonomie administrative locale en vertu des chartes sur l'autonomie gouvernementale;
- l'autorisation fiscale à l'engagement dans des partenariats entre les secteurs public et privé;
- l'accès aux recettes fiscales (taxes de vente et impôt sur le revenu);

- l'occasion de multiplier les investissements du secteur privé au moyen d'incitatifs fiscaux;
- l'accès à des programmes de prêts permanents pour les infrastructures comme les banques d'infrastructures et les fonds renouvelables.

En janvier 2001, la déclaration du millénaire de la Table ronde considérait l'amélioration de la salubrité des milieux urbains comme un des quatre grands défis auxquels les Canadiens devront se mesurer durant la prochaine décennie. Depuis le mois de mars, Harcourt dirige un groupe de travail qui élabore un programme d'écodéveloppement urbain comportant une stratégie de rechange cohérente en ce qui touche les principes du développement durable dans les villes canadiennes. Les membres du groupe de travail en étaient encore à préciser les détails du programme au moment de mettre *Horizons* sous presse. Nous espérons que le programme sera conçu en fonction de l'écologisation de la fiscalité, nouvelle spécialité de la TRNEE qui vise à mettre en place des politiques novatrices sur la durabilité, l'habitabilité et la compétitivité des villes.

RÉUNIR LES GROUPES D'INTÉRÊT

Durant la dernière décennie, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a élaboré une approche unique de consultation qui fait en sorte qu'un vaste échantillon de groupes d'intérêt se prononcent sur des questions litigieuses.

La Table ronde regroupe des Canadiens et Canadiennes émérites nommés par le premier ministre pour représenter un vaste éventail de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes de protection de l'environnement et les Premières Nations. Au moyen de groupes de travail et de réunions d'experts, la TRNEE crée un milieu de travail unique dans lequel les participants peuvent abandonner leurs positions préparées, explorer des questions d'intérêt et de préoccupation communs et chercher si possible à atteindre des consensus au sujet de plans d'action qui représentent un « gain » pour tous. Plus important encore, les sujets de mécontente

y sont aussi précisés et leurs conséquences sur les politiques y sont expliquées.

En développant leur spécialité internationalement reconnue des processus multipartites, les membres de la Table ronde ont constaté que l'itinéraire est souvent aussi important que la destination, sinon davantage. Les membres de la TRNEE et les autres participants accordent une grande importance au dialogue entre les représentants des divers groupes d'intérêt réunis pour discuter d'un sujet de préoccupation commune.

Le groupe de travail sur l'écodéveloppement urbain entreprendra un des plus importants programmes de la TRNEE au cours de la décennie, et le dialogue qu'il suscitera sera vraisemblablement d'une très large portée. La TRNEE compte sur la participation d'intervenants de tous les niveaux de gouvernement et de tous les secteurs de la société pour relever les grands défis du Canada en matière d'écodéveloppement urbain.



La Table ronde accorde aussi de l'importance aux innombrables occasions d'affaires qui émanent de ce que Harcourt appelle le « siècle urbain ». Les villes du monde prévoient dépenser 1,6 billion \$US dans les infrastructures, et le Canada se positionne bien pour accaparer une grande part du marché. Au pays, le gouvernement fédéral peut s'attendre à jouer un rôle majeur dans la transition vers l'écodéveloppement urbain vu les pouvoirs qu'il exerce dans les domaines des aéroports, des ports, des chemins de fer et du transport interprovincial. Le développement durable occupera sans aucun doute une place prépondérante dans le Groupe de travail du caucus sur les questions urbaines qui commence à se pencher sur l'élargissement du rôle du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux villes canadiennes.

UNE VISION ÉLARGIE

Alors que les villes jouent un rôle majeur dans la conférence intitulée *Rassembler les communautés*, les membres de la TRNEE s'y connaissent bien dans plusieurs des autres enjeux que les organisateurs ont regroupés sous le grand thème du développement durable.

- **Gestion des ressources** : Le Groupe de travail sur les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables travaille avec les habitants du Nord dans le but d'équilibrer les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et de la gestion des ressources à grande échelle.
- **Empreintes écologiques** : Le Groupe de travail sur la conservation du patrimoine naturel a organisé un congrès national qui a remporté un vif succès à Winnipeg le mois dernier. Ce groupe est à définir des mesures pour renforcer la conservation des aires protégées et des habitats fauniques tout en tenant compte des besoins des populations qui utilisent et occupent déjà les territoires.
- **Risques environnementaux** : Le groupe de travail sur l'écologisation de la fiscalité a entrepris une étude sur les paysages agricoles, le transport des carburants et les substances de la « voie 2 » en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- **Développement économique** : La Table ronde nationale fait chaque année une présentation au ministre des Finances sur l'écologisation du budget fédéral et définit présentement une série d'indicateurs en vue de mesurer les progrès de l'économie canadienne en matière de développement durable.
- **Gestion évolutive** : Dans le cadre du Forum national sur le changement climatique, la TRNEE a réuni un groupe de 25 Canadiens choisis parmi les récipiendaires de l'Ordre du Canada. Ce forum visait à aider les Canadiens à mieux comprendre la question du changement climatique et ses répercussions.

David J. McGuinty

Président-directeur général,
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la TRNEE : <http://www.nrtee-trnee.ca>.

Lauréats

Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche

Les lauréats 2001 du Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche sont tous préoccupés par la durabilité et la nécessité d'une vision prudente à long terme de la part des décideurs. La recherche de Daniel Schwanen porte sur la durabilité de certains aspects de la politique culturelle canadienne, vu sous l'angle des nouveaux accords commerciaux et des accords antérieurs. William Robson se concentre sur la durabilité financière de notre régime des soins de santé national, déjà éprouvé et bientôt confronté à la pression supplémentaire d'une

société vieillissante. Finalement, Ann Dale jette un regard approfondi sur les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale et sur l'avenir très incertain de l'humanité.

CONSERVER NOTRE ESPACE CULTUREL

Dans l'article « A Room of Our Own: Cultural Policies and Trade Agreements », Daniel Schwanen, un économiste de l'IRPP, soutient que la stratégie consistant à exclure les industries culturelles de l'application des règles commerciales (comme dans le cas de l'ALÉNA),

rend les politiques culturelles canadiennes vulnérables, d'une part, aux nouvelles technologies et, d'autre part, à la convergence des industries. Qui plus est, les États-Unis et d'autres pays voudront toujours inclure les produits culturels dans des ententes comme l'Accord général sur le commerce des services (GATS). Le refus du Canada de négocier ce point aura éventuellement comme résultat un accès réduit de l'industrie culturelle et d'autres secteurs aux marchés de l'exportation.

Dans ce contexte, Schwanen soutient que le Canada ne peut espérer maintenir sa position actuelle concernant les politiques culturelles, il devra plutôt préciser ses objectifs. Pour faciliter la réflexion sur le but des politiques culturelles, il distingue quatre aspects de la culture du point de vue du bien public; elle est 1) une source d'information ; 2) une forme d'éducation; 3) une façon de préserver et de multiplier le capital social; 4) une nouvelle source de richesse. Le Canada devrait alors « proposer et s'assurer d'obtenir une entente de base selon laquelle il abandonne, au pays, des politiques redondantes du point de vue des objectifs culturels légitimes en échange de la reconnaissance internationale du droit de favoriser un choix spécifiquement canadien, ce qui est son but central. »

Quel instrument M. Schwanen propose-t-il pour réaliser cette entente? Sa réponse est l'ébauche d'un code d'interprétation devant servir lors de l'inclusion de politiques culturelles dans les accords commerciaux, un code qui guidera les organismes de règlement de litiges dans l'interprétation des accords commerciaux appliqués aux biens culturels.

L'article complet se trouve à l'adresse www.irpp.org.

ÉVITER LA FAILLITE

Dans l'étude intitulée « Will the Baby Boomers Bust the Health Budget », William B.P. Robson de l'Institut C.D. Howe détermine l'ampleur du défi que poseront au cours des 40 années à venir, les besoins en soins de santé de la population canadienne vieillissante. Le modèle établi par Robson montre que la capacité des provinces à répondre aux besoins en soins de santé de leur population varie en

fonction des prévisions de croissance économique régionale. Il souligne également que sans une planification adéquate de la part du gouvernement, la prochaine génération de travailleurs devra payer une part disproportionnée et inégale des coûts des soins de santé des baby boomers. « Vouloir transférer les coûts d'une génération à l'autre, dit Robson, n'est pas...justifiable et n'est pas favorable à une politique saine. »

Pour mesurer la taille du défi, l'étude combine des projections démographiques avec des données relatives aux dépenses en soins de santé publique, par groupe d'âge. Les projections de Robson montrent que la part du revenu des provinces consacrée aux soins de santé montera en flèche comparé au niveau actuel. Par rapport au PIB, les coûts passeront d'environ 6 % en 2000 à 10 % en 2040; comparé aux recettes autonomes des provinces (en supposant que le taux d'imposition reste constant), les coûts augmenteront d'un peu plus d'un tiers des recettes à presque 60 %. En termes de valeur d'aujourd'hui, l'augmentation de la part de la santé dans le budget représente une dette non provisionnée de plus de 500 milliards de dollars, un montant équivalant en gros à la dette nette du gouvernement fédéral.

Comment devraient réagir les responsables des politiques? Non pas en augmentant ponctuellement le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS); ce genre d'initiatives fait en sorte « que les gros titres des médias semblent donner aux provinces les clés du trésor fédérales. » Robson propose plutôt que nous remplaçons l'injection de nouveaux fonds par une meilleure gestion des ressources actuelles, la

création de marchés intérieurs dans la prestation de services et l'assouplissement des règles qui régissent l'achat de soins de santé privés.

Pour soutenir un milieu dans lequel de telles réformes seraient possibles, il propose deux nouveaux instruments : une subvention aux soins de santé des personnes âgées, intégrant des données démographiques dans le TCSPS et un compte pour les soins de santé des personnes âgées qui financera à l'avance la différence entre les paiements selon un TCSPS ajusté en fonction de données démographiques et les coûts d'aujourd'hui.

L'étude complète se trouve à l'adresse : www.cdhowe.org.

RECULER D'UN PAS DEVANT LE GOUFFRE

Le livre d'Ann Dale, professeure à l'Université Royal Roads, intitulé *At the Edge*, s'ouvre sur l'avertissement suivant : « la réalisation du développement durable est le premier impératif pour l'humanité au siècle présent » et décrit dans le détail les dimensions écologiques, sociales et économiques de cet impératif.

L'impératif écologique renvoie à la dépendance, au jour le jour, des sociétés humaines à l'égard de systèmes écologiques sains, diversifiés et stables, capables de fournir les services essentiels. Font partie de l'impératif social la pauvreté, l'inégalité entre les sexes, l'accroissement de la population et la surconsommation. L'impératif économique découle de l'asservissement des sociétés industrielles au concept de croissance. Dale soutient que plus ces trois impératifs divergent, « plus l'effondrement conjoint des systèmes humains et des systèmes naturels à l'échelle mondiale est probable ».

Suite à la page 33



Jémoins

La diversité au Canada

Pour donner un coup d'envoi à la Semaine de la citoyenneté du Canada (15-21 octobre), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), Patrimoine canadien et le Projet de recherche sur les politiques ont organisé un atelier intitulé « Cohésion sociale et citoyenneté : incidence de la diversité sur le sentiment d'appartenance ». Troisième de la série d'ateliers offerts en 2001 par le Réseau de la cohésion sociale, cette rencontre a donné lieu à une réflexion intéressante sur le défi que pose la diversité pour le sentiment d'appartenance. Alfred A. MacLeod, sous-ministre adjoint, Directions stratégiques et Communication (CIC), a situé le débat dans le contexte des tendances qui se dessinent au Canada et des nouvelles considérations qui résultent des événements du 11 septembre.

Jean-Pierre Bourdeau, de Patrimoine canadien, a présenté une recherche sur les « Facteurs contribuant à l'affaiblissement du sentiment d'appartenance au Canada », dans laquelle il analyse le degré de cohésion sociale entre les différentes couches de la population. À l'aide des résultats de l'Enquête sociale générale de 1998 (Statistique Canada), cette recherche examine la mesure dans laquelle la population canadienne s'identifie à la collectivité. Conclusion : 62,7 % des réponses (échantillon de 10 749) indiquent un fort sentiment d'appartenance; 27,8 % un sentiment faible, et 9,6 % un sentiment neutre. Les facteurs sur lesquels ces résultats se fondent sont le bénévolat, la communication, l'état de santé, le groupe d'âge, l'année d'arrivée au Canada et la pratique du sport. Ces facteurs ont aussi un rapport, dans une perspective plus vaste, avec le sens civique des Canadiens.

Dans sa présentation intitulée « Les frontières changeantes de la citoyenneté », Jane Jenson, de l'Université de Montréal et membre des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, a parlé des origines du concept de citoyenneté et du défi que pose la diversité pour le sentiment d'appartenance. Elle a défini le terme « citoyenneté » comme étant à la fois un statut juridique et une relation entre l'État et les citoyens. À ce titre, ce terme est constamment redéfini en fonction des pratiques de reconnaissance et des revendications des groupes sous-représentés. Les limites de la définition de « citoyen » sont en outre déterminées par le rapport réciproque entre trois dimensions de la citoyenneté : les droits et les responsabilités; l'accès aux institutions publiques et la capacité d'y participer; et l'appartenance tant en termes d'adhérence officielle que d'identification à la collectivité.

La question à savoir si les programmes sociaux contribuent à resserrer les liens entre les citoyens et entre les diverses communautés d'intérêts, était au cœur de la présentation de Keith Banting (Université Queen's), « La citoyenneté sociale et l'État providence multiculturel ». Sur le plan social, selon Banting, la citoyenneté est un ensemble de droits sociaux qui se distinguent des droits politiques et juridiques. Durant son exposé, il a démontré qu'il existe un rapport entre la citoyenneté sociale et le sentiment d'appartenance. En d'autres mots, plus un individu est actif en tant que citoyen, plus il se sent membre de la collectivité à part entière.

LES DÉFIS DE LA DIVERSITÉ

Banting et Jenson ont délimité les défis posés par la diversité pour le sentiment d'appartenance en quatre éléments distincts :

- diversité culturelle imputable à l'immigration;
- revendications des minorités nationales;
- revendications d'autres groupes pour la reconnaissance d'une catégorie donnée (p. ex. relations entre personnes du même sexe);
- inégalités sociales et économiques persistantes au sein des groupes ethnoculturels et raciaux.

La politique sociale, en tant qu'outil d'intégration, peut entraîner un sentiment d'aliénation tant chez la majorité que chez les groupes minoritaires. Banting a parlé du défi potentiel que posent les droits sociaux dans la mesure où ils seraient perçus comme des instruments de domination culturelle parce qu'ils excluent des groupes d'appartenance distincte. L'intérêt notable des minorités pour les services sociaux reflète leur caractère distinct et permet leur expression culturelle, en insistant pour que la politique sociale soit plus sensible à leurs réalités culturelles. Inversement, les groupes majoritaires ont tendance à moins s'identifier au reste de la société lorsqu'ils estiment que les minorités tirent davantage profit des politiques publiques, et tentent de véhiculer une conception d'ensemble de la société. La réaction des groupes majoritaires à une nouvelle politique sociale pourrait se traduire comme suit :

- incorporation;
- chauvinisme social;
- néo-libéralisme engendré par des niveaux d'immigration plus élevés.

LE CADRE DE LA DIVERSITÉ

Jenson a décrit le problème de compréhension vis-à-vis l'appartenance en fonction du « modèle de gestion de la diversité canadienne », qui fait état de quatre formes de dualité :

- uniformité / homogénéité;
- droits individuels / droits collectifs;
- symétrie / asymétrie;
- liberté économique / sécurité économique.

Bien que ces dimensions nous fournissent des paramètres pour situer et analyser nos choix stratégiques, il y a toujours une tension sous-jacente qui appelle le dialogue. Jenson a conclu que la meilleure façon de prendre des décisions en politique sociale est de recourir à un mélange d'approches différentes, surtout quand des groupes revendiquent des changements radicaux. Les choix doivent être faits suivant la position que l'on adopte. Le modèle de gestion de la diversité canadienne pourrait nous aider à définir nos options stratégiques et à analyser nos décisions.

REGARD PROSPECTIF

Après les présentations, Rosaline Frith, directrice générale, Intégration (Citoyenneté et Immigration Canada), a animé une table ronde, qui a porté sur trois questions : Que pouvons-nous faire pour que la citoyenneté demeure un concept inclusif et capable de renforcer la cohésion sociale, tout en tenant compte des demandes concurrentielles des divers groupes de la société pour être reconnus et faire respecter leurs droits? Le concept de citoyenneté sociale devrait-il jouer un rôle plus grand dans la définition des droits et des responsabilités de la citoyenneté canadienne? Que peut faire le gouvernement pour susciter le sentiment d'appartenance chez les nouveaux immigrants, pour mieux promouvoir la citoyenneté et pour veiller à ce que les Canadiens continuent d'appuyer les changements résultants d'une diversité accrue?

Pour recevoir une copie du texte des exposés, veuillez communiquer avec Huyen Nguyen par téléphone au (613) 947-3925, ou par courriel à h.nguyen@prs-srp.gc.ca.

Lauréats

Prix pour la transmission du savoir

Le prix de 2001 pour la transmission du savoir dans le cadre du projet de recherche sur les politiques au Canada a été remis aux Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP). Ces réseaux prônent l'intégration dans un monde de plus en plus fragmenté par les disciplines, les champs de compétence, les langues et les cultures. Ils constituent également un espace neutre, dans lequel les divers groupes de citoyens peuvent tenir compte de leurs différences, collaborer et lutter pour les conserver afin d'en arriver à un meilleur sens social et à définir des terrains d'entente.

Des façons novatrices de synthétiser, d'intégrer et de diffuser la recherche sur les politiques caractérisent les activités des RCRPP. Ainsi, le projet sur les changements dans les relations de travail apporte un nouvel éclairage sur les réalités du monde du travail au Canada, car il étudie les conditions de travail dans la perspective des relations de travail. En enrichissant l'approche traditionnelle des études sur les marchés du travail, cette perspective donne aux décideurs et aux analystes du marché du travail une autre vue d'ensemble du monde du travail dans la

« nouvelle économie » canadienne. La contribution la plus notable consiste à documenter en quoi les bonnes relations de travail sont importantes pour les travailleurs, les employeurs et la politique publique.

Les RCRPP ont créé un modèle de transmission du savoir « en temps réel », et leur devise, « S'engager pour trouver des solutions », en est le modèle. Pour plus de renseignements sur les RCRPP, consultez le site Web www.cprn.org.



Regards sur l'extérieur

Revue de presse : le renouveau du débat identitaire en France

La France, « une et indivisible », à la « citoyenneté » nourrie de « valeurs républicaines », forte de son « universalisme » est secouée de soubresauts existentiels. Il y a des années qu'elle n'a autant interrogé son identité. Une introspection provoquée notamment par la nécessité de construire l'Europe et relancée par les événements du 11 septembre. À l'intérieur des frontières, entre autres éléments, un nouveau dialogue avec l'importante minorité arabo-musulmane du pays doit être noué. Un état d'esprit qui, bien sûr, influence l'orientation générale de ses politiques publiques et des recherches qu'on y consacre.

Or, le débat public intellectuel français se caractérise surtout par une très forte résistance; le poids de l'histoire est lourd et teinte le regard porté sur l'éclatement des identités, les expériences multiculturelles. Le quotidien de droite *Le Figaro* a publié l'hiver dernier une longue série d'articles sur « La France face à la montée des multiculturalismes ». Quelques extraits choisis donnent le ton de l'ensemble : « Parce que l'identité fait appel au territoire et à l'affectivité (amour et haine), le multiculturalisme, en détériorant les espaces, prive l'identitaire d'un référent fondamental et d'un marqueur majeur, son lieu de ressourcement, risquant ainsi de l'atrophier et de l'amputer d'une partie de lui-même » (Joseph Yacoub).

« La montée du péril communautaire (...) ronge les démocraties occidentales de l'intérieur et (...) prend peu à peu, sans résistance, la relève des anciens mythes totalitaires » (Alain-Gérard Slama).

L'écrivain Philippe Muray estime qu'« À l'âge des émeutes, qui aura occupé les derniers siècles de la période historique, succède

aux « lésés de l'assimilation » en acceptant leur revendication d'une « exception identitaire » pourtant contraire au principe d'égalité. C'est une sorte de consentement à l'échec ». Jean-Pierre Mignard, directeur de la revue de gauche modérée *Témoin*, affirme prudemment dans les pages du *Figaro* : « Les communautés sont là et se développeront. Elles seront les alliés de la nation, et même l'un de ses engrais, si la République institue avec elles un dialogue permanent, sans que pour autant leur soient octroyées des droits particuliers, en éliminant de la société les discriminations de tous ordres qui précisément font verser les communautés dans le communautarisme ».

Cette appréhension du multiculturalisme, amalgamée

au terme « communautarisme » à forte connotation péjorative en France, transcende les familles politiques. L'ancien mensuel *Le Monde des Débats*, fruit d'une collaboration de deux publications de gauche, le quotidien *Le Monde* et l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, avait publié en janvier dernier un numéro intitulé « Faut-il fédéraliser la France? ». Des plumes prestigieuses livrent leurs pensées : l'ancien ministre et actuel candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre Chevènement, les anciens Premiers ministres socialistes Pierre Mauroy et Michel Rocard, le chroniqueur Jacques Julliard, parmi d'autres.

La France, « une et indivisible », à la « citoyenneté » nourrie de « valeurs républicaines », forte de son « universalisme » est secouée de soubresauts existentiels. Il y a des années qu'elle n'a autant interrogé son identité.

l'âge des meutes. Celles-ci, sous les formes euphémiques de « communautés » ou de « tribus », ne possèdent, dans ces temps de déréalisation générale et d'effacement des anciennes identités, aucun autre moyen de s'assurer qu'elles existent que de réclamer des lois répressives, des renforcements de législation et des interdictions. C'est leur profonde raison d'être ».

Il y a bien eu quelques contributions à la série qui tentaient un point de vue moins fermé mais elles étaient nettement minoritaires. La démographe Michèle Tribalat accepte un courant « différentialiste » parce qu'« Il faut au contraire offrir une compensation

« Il n'y a pas lieu de rougir de la tradition française de centralisation comme il est de bon ton de le faire aujourd'hui, écrit Julliard. (...) La culture nationale qui en est résultée a parfois étouffé les cultures régionales, c'est vrai. Mais au total, elle a plus créé qu'elle n'a détruit; elle a contribué à faire de la France un des hauts lieux de l'esprit ». Et si « les nations sont désormais condamnées à se fédérer pour exister », il ne faut jamais oublier « que le niveau national doit être sauvegardé comme lieu essentiel de formation de la volonté collective, c'est-à-dire comme lieu politique ». Et toujours, cette crainte du communautarisme qui « sape l'homogénéité sociale de l'Etat-nation se réclamant des droits pour les communautés ».

Le spectre d'une France transformée en Fédération des régions, en écho à l'Europe des Régions souhaitée par certains, est agité par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, de même que la création d'une Fédération européenne, « c'est en l'absence d'un peuple européen, souhaiter un État qui ne soit soutenu par aucune identité collective réelle (...) et prêterait le flanc à des identifications régionalistes et nationalistes en un sens non républicain. (...) Il n'est pas question de nier l'existence de communautés culturelles mais de refuser qu'elles soient, comme telles, politiquement fondatrices ».

L'ancien Premier ministre Pierre Mauroy est un ardent défenseur de la décentralisation mais dépense beaucoup d'énergie dans son article à bien préciser: « J'aurais tout pour faire un régionaliste. Or je ne le suis pas. Pourquoi? Parce que (...) les tensions se concentrent dans les particularismes. Les guerres identitaires (...) sont d'une cruauté inouïe. J'ai pu observer chez nos voisins belges à quel point le fossé entre Flamands et Wallons s'est accrue depuis la fédéralisation : hostilité, paralysie. »

Cela dit, d'autres idées et options s'expriment aussi dans la société française, certes de façon moins spectaculaire mais elles marquent de plus en plus le paysage intellectuel français. Des intellectuels et des journalistes, des leaders d'opinion acceptent, au sein de tribunes moins médiatiques, d'offrir d'autres approches, participent aux échanges avec d'autres chercheurs, ailleurs dans le monde, notamment des Canadiens.

Pensons ici entre autres au professeur Alain Dieckhoff, du Centre d'études et de recherches internationales, dont *La Nations dans tous ses Etats-Les identités nationales en mouvement*, publié en 2000 chez Flammarion, est particulièrement stimulant et témoigne de la recherche d'une nouvelle citoyenneté intégrant à la fois les identités et la nécessité de repenser les structures politiques des actuels États Nations. Il est en contact avec les chercheurs

canadiens Will Kymlicka, Wayne Norman, Daniel Weinstock, pour ne nommer que ceux-là. Des colloques sont organisés, les échanges sont nourries et riches. Les propos de l'économiste Elie Cohen, dans *La Tentation hexagonale, la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, publié chez Fayard, en 1996, sont également des plus intéressants. Mentionnons aussi Michel Wieworka, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et son dernier ouvrage *La différence*, publié chez Balland.

La revue *Les Temps modernes* a consacré son édition de septembre-octobre-novembre 2000 à « La souveraineté ». Entre autres articles dignes de mention: celui du politologue Paul Allié (également élu local régional du sud-est de la France) « Souverainistes versus fédéralistes : la controverse française » qui offre une synthèse remarquable et propose des pistes de solution ouvrant de nouveaux champs vers la politique délibérative, la recherche d'une alternative à la souveraineté. Mais reconnaît-il lui-même, « ces perspectives (...) restent assez peu prégnantes dans le débat français, comme si elles devaient se briser sur la solidité du modèle historique national constitué en horizon de la pensée sur la souveraineté. Elles en sont pourtant une issue inéluctable ».

Marc Berthiaume
 Attaché politique,
 Ambassade du Canada à Paris



Liens canadiens



Opportunities 2000 est un regroupement régional d'entreprises, d'organismes communautaires, de gouvernements et de particuliers qui travaillent conjointement à réduire la pauvreté dans la région de Waterloo. Cette initiative vise à trouver des solutions pratiques et efficaces pour lutter contre la pauvreté au Canada en faisant appel au leadership communautaire, en aidant les acteurs locaux dans l'élaboration de projets pour trouver de nouvelles sources de revenu et des emplois pour les gens qui vivent dans la pauvreté, en menant des études innovatrices sur les stratégies en matière de pauvreté et de réduction de la pauvreté et en communiquant les résultats à grande échelle. Pour plus d'information, consultez le <http://www.op2000.org>.

La **Commission du droit du Canada**, en collaboration avec le Mouvement pour la représentation équitable au Canada, a lancé une initiative de réforme électorale. La Commission veut favoriser le dialogue public sur les divers systèmes électoraux pouvant remplacer le système actuel. Parmi les projets figurent : une étude des expériences d'autres pays ayant engagé une réforme de leur système électoral, un forum (dans chacune des circonscriptions électorales) visant à solliciter la participation de la population, et une proposition sur la meilleure façon pour les Canadiens de s'engager dans l'éducation civique et dans le processus de délibération et de prise de décision relatif à la réforme du système électoral. Pour plus d'information ou pour participer, consultez le <http://www.lcc.gc.ca/fr/themes/gr/er/index.html>.

Le **Programme d'assistance technique au développement économique communautaire (PATDEC)** est un programme pancanadien bilingue qui aide les organisations communautaires, rurales et urbaines, à accéder à l'assistance technique dont elles ont besoin pour promouvoir le développement local, l'emploi et l'entrepreneuriat. Le PATDEC a été conçu pour répondre aux besoins urgents de renforcement des capacités dans les communautés présentant des taux inacceptables de chômage, de pauvreté et de désintégration sociale, en favorisant la formation, le développement des infrastructures, le regroupement et l'analyse des expériences et la mise en œuvre de pratiques exemplaires. Pour plus d'information sur les activités du PATDEC et sur sa façon innovatrice de travailler avec les communautés et les intervenants, consultez le www.carleton.ca/cedtap.

The Electronic Commons/L'Agora Électronique est un site national à but non lucratif créé par des Canadiens et pour les Canadiens, qui encourage l'échange d'information, d'opinions et de ressources. Cette initiative vise à réduire le fossé numérique en établissant le rôle de la société civile sur Internet, en apprenant aux gens comment utiliser les nouveaux médias, en assurant un accès universel à la connaissance en ligne et en favorisant le développement humain. Ce site (www.ecommons.net) est actuellement dans une période de développement qui devrait durer 6 mois. Vous y trouverez les « Nouvelles netoyennes » et de nombreux forums de discussion.

Les coopératives : des outils pour relever les défis du XXI^e siècle est un nouveau bulletin publié par le Secrétariat aux coopératives en collaboration avec la *Canadian Co-operative Association* et le Conseil canadien de la Coopération. On y présente des expériences positives qu'ont vécues les 10 000 coopératives du Canada qui emploient 150 000 personnes dans les régions urbaines et rurales. Le bulletin parle de la contribution des coopératives au développement local, à la stabilité économique, au développement économique des populations autochtones, à l'entrepreneuriat, à l'inclusivité, à l'innovation, à la formation des jeunes et à l'emploi. Pour plus d'information, consultez le http://www.agr.ca/policy/coop/oct01/21st_f.pdf.

Le Rapport de conjoncture 2001 du Conseil de la science et de la technologie du Québec explore la dimension régionale de l'innovation. En comparant les indicateurs de nombreuses régions, le rapport met en lumière les facteurs scientifiques et technologiques de réussite et le rôle des politiques gouvernementales dans l'appui à l'innovation. Le rapport recommande trois objectifs principaux : identifier les besoins et les stratégies de chacune des régions, s'assurer que les initiatives du gouvernement répondent aux besoins des régions et utiliser de nouveaux outils pour améliorer la connaissance des systèmes régionaux d'innovation. Pour plus d'information, visitez le <http://www.cst.gouv.qc.ca/ftp/Conjoncture2001/Resume2.pdf>.



Dans le Web



<http://www.unesco.org/most/bpikreg.htm>

Le Centre pour la recherche et les réseaux consultatifs internationaux, en collaboration avec le programme Gestion des transformations sociales de l'UNESCO a monté une base de données sur les pratiques exemplaires en matière de connaissances ancestrales. Cette base de données contient des exemples de projets mettant ces connaissances à profit et ayant porté fruit dans le domaine des stratégies de survie durables et rentables en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine. On peut faire des recherches par région, par sujet ou méthodologie ou à l'aide de l'index des organismes participants. On y trouve aussi une description des projets, y compris une discussion sur leurs forces et leurs faiblesses et sur la possibilité de répéter les expériences.

http://www.progressive.gov.se/ec_intro.asp

En juin dernier, des décideurs et des experts du Canada et des 14 pays membres du réseau de gouvernance progressiste ont discuté des « pratiques exemplaires de gouvernance progressiste ». La réunion a porté principalement sur les approches pratiques et progressistes dans sept domaines : les soins de santé, l'aide sociale active, le crime lié à la drogue, le multiculturalisme, l'environnement durable, l'insertion sociale (en particulier le fossé numérique) et le cercle vertueux international de développement économique et social. Les rapports des divers pays sur les projets de pratiques exemplaires de gouvernance progressiste sont disponibles sur le site Web.

<http://www1.oecd.org/tds/leed/what.htm>

Le programme LEED (Local Economic and Employment Development - Création d'emplois et développement économique au niveau local) de l'OCDE repère et évalue les innovations en matière de création d'emplois, d'entrepreneurship et de développement local. D'une part, le programme met l'accent sur l'échange de connaissances en ce qui a trait aux pratiques exemplaires et aux leçons à tirer des expériences en vue d'élaborer de nouvelles politiques et d'augmenter la portée et l'efficacité des politiques existantes. D'autre part, il amène les secteurs privé et public et les organismes sans but lucratif à améliorer les politiques gouvernementales, à surveiller les pratiques actuelles et à proposer de nouvelles méthodes favorisant le travail indépendant et l'entrepreneurship dans le contexte du développement économique local et de la création d'emplois.

<http://www.iresco.fr/labos/grass/themes.htm>

Le Groupe de Recherche et d'Analyse du Social et de la Sociabilité (GRASS) est une unité de recherche associée entre le Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Paris 8, implantée à l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO). Constitué autour de la relation entre politiques publiques et transformation des sociabilités, le domaine de recherche couvert par le GRASS s'articule autour de 5 axes thématiques : politiques sociales et citoyenneté, politique de la famille et de l'identité, politiques de gestion des risques, travail et insertion des jeunes, et culture et vie publique.

Qui a peur de l'État?

Le gouvernement devient-il moins puissant? Bat-il en retraite devant la prolifération d'organismes non gouvernementaux, de sociétés multinationales et d'organisations internationales? Les essais de cette collection font valoir que, contrairement à ce que prétendent certains populistes du secteur privé, l'État est le mieux placé pour agir comme chef de file dans l'élaboration des politiques dans un monde en évolution rapide, et qu'il devrait préserver et affiner cette compétence. En examinant les interactions entre le gouvernement, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, les auteurs montrent que le gouverne-

ment, loin de stagner, se trouve dans un état permanent de transformation et de revitalisation. Il prépare les citoyens à des changements qui semblent souvent inévitables, d'autres fois il fait fi à la direction que prennent ces changements, ou à leurs modalités, et il leur résiste même. Le gouvernement continue à jouer un rôle important — peut-être le plus décisif — dans le processus de gouvernance.

Pour plus d'information, voir Gordon Smith et Daniel Wolfish (Ed). *Qui a peur de l'État?* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.





Chroniqueur invité

Vers des communautés innovantes soutenues par des politiques ingénieuses

Trois changements majeurs se conjuguent pour renforcer l'arrimage communautés et politiques publiques : d'abord, en préalable, un renouvellement considérable de la vision du développement économique au niveau local et régional; ensuite, en soutien, un renouvellement tout aussi considérable des politiques publiques de soutien au développement local

sont implantées par des tiers plutôt que directement par des agences gouvernementales.

UNE VISION RENOUVELÉE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL

Une vision renouvelée du développement économique local et régional a émergé au fur et à mesure qu'on a mieux compris

renvoient le plus souvent à des politiques d'adaptation de la main-d'œuvre et à des politiques de soutien à des industries en déclin ou des entreprises en difficulté. Les seules politiques véritablement régionales que les tenants de la conception traditionnelle mettent en œuvre concernent la promotion des facteurs d'attraction — le plus souvent des ressources naturelles — de leurs régions. Ces politiques ont également pour caractéristique de prendre l'entreprise individuelle comme cible. Au total, la vision traditionnelle du développement envisage le développement comme un événement provenant de l'extérieur où la région est passive et les politiques soutiennent des entreprises individuelles.

Une vision renouvelée du développement économique local et régional a émergé au fur et à mesure qu'on a mieux compris les implications d'un postulat simple mais fondamental : si la compétition économique est mondiale, le développement économique est local et régional.

Deux facteurs principaux ont contribué à faire émerger une nouvelle vision du développement des régions : le succès exemplaire de certaines régions et une compréhension renouvelée du processus de développement des régions. Le revirement de situation de plusieurs régions en déclin qui sont devenus des cas exemplaires de succès en matière de développement régional, notamment dans le nord de l'Italie a fouetté l'imagination des décideurs de politiques et des chercheurs. Plus près de nous, le développement économique et industriel de la région de la Beauce au Québec, représente également un cas de succès exemplaire qui inspire tant les décideurs de politiques que les chercheurs. De nombreux autres cas exemplaires pourraient être cités.

et régional; puis, enfin, un renouvellement insoupçonné des modes d'implantation des politiques de soutien au développement des communautés et des régions. Cet article aborde tour à tour ces trois questions en tenant de mettre en évidence trois propositions : 1) Les communautés et les régions deviennent des acteurs actifs de leur développement économique; 2) les politiques traditionnelles de soutien au développement des communautés et des régions qui visaient les entreprises sont maintenant arrimées à des politiques qui visent également le soutien au système régional; 3) les conseillers économiques et technologiques des agences gouvernementales implantent les politiques en adoptant un rôle proactif plutôt que réactif et de plus en plus de politiques de développement régional

les implications d'un postulat simple mais fondamental : si la compétition économique est mondiale, le développement économique est local et régional.

La vision traditionnelle du développement économique local et régional considère le développement comme un événement. Le développement prend la forme concrètes d'événements en ce sens qu'il résulte de décisions prises par des politiciens et des investisseurs qui sont extérieurs au milieu local. Cette vision du développement attribue un rôle passif à la région et aux acteurs locaux dont le rôle principal est de valoriser les ressources de leur région et de « quêter » des projets d'investissement auprès des gouvernements.

Les politiques publiques associées à cette vision traditionnelle

Le second facteur qui a suscité un renouvellement de vision tient à notre compréhension du développe-

ment économique. Un nombre croissant d'experts et de décideurs en sont venus à distinguer clairement deux phénomènes complémentaires : 1) la compétition se déroule au niveau mondial mais 2) le développement économique se réalise au niveau des régions. La distinction de ces deux phénomènes a engendré un renouvellement de la lecture des avantages comparatifs qui, contrairement à ce qui était le cas dans la vision traditionnelle, n'est plus uniquement fondé sur les combinaisons nouvelles de diverses formes de capital physique mais sur l'utilisation du savoir. Ainsi, l'augmentation du bassin du savoir et l'avènement des technologies de communication qui rendent le savoir codifié accessible également à tous partout sur la planète à peu près instantanément ont eu pour effet de mettre en évidence l'importance du savoir tacite comme facteur de production et le fait que la facilité de l'échange de savoir tacite entre des personnes et des organisations dépend du contexte social.

Cette façon de voir suppose que le savoir est incorporé dans des réseaux et des communautés et que le capital social est un ingrédient essentiel pour comprendre de développement économique régional. Le capital social contribue à réduire les coûts de recherche et l'analyse d'information, les coûts de prise de décision ainsi que les coûts d'implantation et de suivi des décisions prises.

Cette vision renouvelée du développement régional a amené les experts à concevoir les régions comme des acteurs du développement plutôt que comme un réservoir

Tableau 1 :
diagnostic de quatre types de milieu régional

Indicateur synthétique de réseautage		
Indicateur synthétique d'apprentissage	Réseaux faibles	Réseaux forts
Apprentissage faible	Pas de milieu Pas d'innovation (1)	Milieu potentiellement innovateur (2)
Apprentissage élevée	Innovation sans milieu (3)	Milieu innovateur (4)

*(Adapté de Maillat, 1992)

voir passif de ressources, à voir le développement régional comme un processus plutôt que comme un événement, bref, à parler de milieux innovateurs, de régions apprenantes, d'apprentissage par l'interaction.

UNE VISION RENOUVELÉE DES POLITIQUES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

L'analyse des réseaux entre les acteurs du milieu régional et des logiques d'apprentissage constituent des instruments utiles tant pour diagnostiquer la situation des régions que pour imaginer des politiques de soutien des régions. Ces constatations permettent de décrire par deux indicateurs synthétiques les cibles des politiques de soutien à l'adaptation et à l'innovation dans les milieux régionaux :

- un indicateur synthétique de réseautage mesurant la dimension organisationnelle des réseaux, de leur cohésion et de leur variété;

- un indicateur synthétique d'apprentissage mesurant la création d'innovation, de compétences et de savoir-faire d'un milieu régional.

La combinaison des logiques de réseautage et d'apprentissage permet de distinguer quatre types de milieu régional (Tableau 1).

La cellule 1 représente une région dans laquelle les réseaux sont peu développés et l'apprentissage faible. Les régions ressources de plusieurs régions du Canada pourraient se rapprocher de cette situation. Le passage d'un milieu où il n'y a ni milieu, ni innovation, appelle des actions sur la variable réseautage et sur la variable apprentissage. La cellule 2 représente une situation où les réseaux sont forts mais l'apprentissage faible. Il s'agit de régions potentiellement innovatrices. Les régions du Canada dont la structure industrielle est très diversifiée représentent des exemples de cette



situation. Le passage d'un milieu potentiellement innovateur à un milieu innovateur pourrait se réaliser en agissant sur la variable apprentissage. La cellule 3 représente une situation où l'apprentissage est élevé mais le réseautage faible. Cette situation en est une où l'innovation se réalise sans qu'il existe de milieu. Ce cas correspond

aux espaces métropolitains. Ce type de situation appelle une politique d'animation régionale qui vise à développer les liens et les valeurs qui consolident les liens entre les acteurs. La cellule 4 traduit le cas d'une région où les indicateurs de réseautage et d'apprentissage sont élevés. Il s'agit du cas type du milieu innovateur. Ce cas est utile

pour montrer la cible que doivent viser les politiques de soutien aux régions.

Au total, l'objectif ultime des artisans des politiques est de diagnostiquer les situations régionales et ensuite élaborer des politiques publiques susceptibles de faire passer progressivement les régions des cellules 1, 2 ou 3 vers la cellule 4, c'est-à-dire, vers la situation de milieu innovateur. Quelles sont donc au juste les caractéristiques distinctives de ces politiques? Il n'existe pas de politiques universelles capables de répondre à cette diversité de situations.

Aux politiques traditionnelles de soutien aux régions qui ont eu tendance à cibler les entreprises individuelles dans une logique de soutien des intrants de production se superposent des politiques plus récentes ciblant cette fois le milieu régional dans une logique de soutien des capacités d'innovation. Le tableau 2 résume de façon très schématique le portrait auquel sont arrivés Claire Nauwelaers et René Wintjes (2000) dans leur évaluation de 40 instruments de soutien à l'innovation implantés dans 11 régions européennes. Les résultats de leur évaluation suggèrent que les politiques de soutien aux régions doivent être taillées sur mesure pour répondre à la grande diversité des situations de départ.

Les politiques récentes visent à améliorer l'interface entre les entreprises et les acteurs de leur milieu, ainsi qu'à améliorer l'infrastructure dont dépendent les entreprises. Ces nouvelles politiques comportent, selon les experts, des implications importantes :

- Les interventions gouvernementales tendent de plus en plus à adopter une approche interactive

Tableau 2 :
 classification des programmes de soutien à l'innovation et aux milieux innovateurs

<p>Les instruments de politiques de la cellule A ciblent les entreprises en soutenant les intrants de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • instruments traditionnels; • exemples : subventions à la formation, au recrutement, à la R&D, etc.; • bilan : instruments sur-utilisés. 	<p>Les instruments de politiques de la cellule B soutiennent les entreprises en soutenant le développement des capacités d'innovation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • instruments pro-actifs; • exemples : coaching d'entreprises, centres d'innovation, intelligence stratégique, etc.; • instruments intéressants lorsque la concentration de firmes innovatrices est faible dans une région donnée.
<p>Les instruments de politiques de la cellule C visent le milieu régional en soutenant les intrants de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • instruments favorisant la coopération; • exemples : projets d'alliances de R&D, projets de R&D université-industrie, centres collectifs de transfert de technologie; • instruments utiles pour favoriser le partage des connaissances entre les entreprises d'une même région. 	<p>Les instruments de politiques de la cellule D visent le milieu régional en soutenant le développement des capacités d'innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • instruments innovateurs; • exemples : courtiers pro-actifs de connaissances, soutiens de grappes (clusters), soutien de réseaux, soutien de plans régionaux de développement, etc.; • instruments sous-utilisés; • instruments à implanter suite à l'implantation des instruments de politiques des cellules B et C.

*Adapté de Claire Nauwelaers et René Wintjes (2000)



qui met l'accent sur la création de réseaux, de grappes (clusters), le travail en partenariat et, plus généralement, la collaboration horizontale.

- Les interventions gouvernementales tendent de plus en plus à s'appuyer sur une connaissance approfondie du contexte des entreprises, en particulier du contexte régional dans lequel s'insèrent la R&D, l'utilisation des technologies avancées et l'innovation de produits et procédés de fabrication.
- Les interventions gouvernementales tendent de plus en plus à utiliser l'infrastructure socio-institutionnelle régionale dont dépendent les entreprises comme levier pour stimuler l'innovation au niveau régional.
- Les interventions gouvernementales qui visent à stimuler l'innovation tendent de plus en plus à prendre la région comme site stratégique de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance de l'innovation.

UNE VISION RENOUVELÉE DES MODES D'IMPLANTATION DES POLITIQUES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

L'examen des programmes de soutien au développement des régions suggère que l'instauration de nouvelles formes de gouvernance régionale d'innovation tend à émerger en mettant l'accent sur quatre éléments principaux :

- Créer ou augmenter le consensus des acteurs régionaux en organisant des activités qui débouchent sur la formulation de stratégies régionales d'innovation.
- Créer ou renforcer les valeurs sociales telles que la confiance et la réciprocité pour permettre

l'émergence de réseaux, de grappes (clusters) et de collaborations régionales en matière d'innovation.

- Créer ou adapter pour le niveau régional des programmes visant à renforcer les capacités d'absorption des nouvelles technologies, et plus généralement, l'apprentissage au niveau des firmes individuelles ainsi que l'apprentissage collectif par l'interaction entre les firmes et les autres acteurs de leur milieu régional.
- Améliorer l'infrastructure socio-institutionnelle dont les firmes dépendent en matière de R&D, technologies avancées et innovation.

Ces caractéristiques distinctives de ces politiques ont pour effet de transformer le rôle des agents de programmes et des agences gouvernementales. Le rôle traditionnel des conseillers en développement économique des agences gouvernementales se limitait jusqu'à tout récemment à attendre passivement d'être contactés par les clients des programmes dont ils avaient la charge de l'implantation. Le programme des initiatives régionales stratégiques (IRS) de Développement économique Canada (DEC), par exemple, repose sur une logique qui exige que ses conseillers adoptent un rôle très pro-actif qui les amène à faire travailler en collaboration les acteurs de la région où ils oeuvrent. Par ailleurs, des initiatives en cours dans plusieurs pays européens et ici au Canada suggèrent que l'implantation des politiques de soutien au développement des régions tend de plus en plus souvent à se réaliser non pas directement par des agences gouvernementales mais plutôt par des organismes d'intermédiation économiques. Ces

organismes d'intermédiation signent des contrats avec des agences gouvernementales qui leur donnent le mandat d'implanter des politiques de soutien au réseautage et à l'apprentissage. Un grand nombre d'organismes régionaux de développement économique, de promotion de l'innovation et de transfert de technologies qui existent partout au Canada, implantent actuellement des politiques gouvernementales à partir de mandats qui leur sont octroyés par des agences gouvernementales.

CONCLUSION :

Le renouvellement des perspectives attribuant des rôles beaucoup plus pro-actifs aux régions et aux conseillers en développement économique et technologique des agences gouvernementales et l'implantation de politiques gouvernementales de soutien au développement des régions par des organismes d'intermédiation économique qui reçoivent le mandat de promouvoir le réseautage et l'apprentissage dans leur milieu régional se conjuguent pour singulièrement compliquer l'évaluation et la reddition des comptes en matière de politiques de soutien au développement des régions. Ce sera le prix à payer pour développer des politiques susceptibles de doter les différentes régions canadiennes d'avantages comparatifs propres dans le contexte de l'économie du savoir où d'une part, la compétition est globale et, d'autre part, le développement est régional. Le mariage des communautés innovantes et des politiques ingénieuses annonce donc déjà une vie commune qui exigera beaucoup d'adaptations de la part de chacune des deux parties.

Réjean Landry
Université Laval



Programme de recherche

La normalisation, un outil de politique horizontale

Comme la plupart des pays faisant commerce à l'échelle mondiale, le Canada reconnaît depuis longtemps que les normes constituent l'un des éléments importants d'encadrement des marchés. C'est sur elles que s'appuient les négociations commerciales et le commerce international, elles complètent ou remplacent la réglementation, elles permettent aux Canadiens de se brancher sur le monde et au Canada de suivre le rythme de l'évolution de l'économie du savoir, et elles peuvent offrir des solutions novatrices qui pourraient très bien placer l'industrie canadienne parmi les chefs de file mondiaux.

La normalisation internationale est l'un des éléments essentiels du processus de mondialisation qui ont largement contribué à l'accroissement de la mobilité des gens, des biens et des services à l'échelle de la planète. Le fer de lance de cette normalisation volontaire internationale est l'Organisation internationale de normalisation (ISO), une fédération mondiale d'organes nationaux qui a été mise sur pied pour faciliter la coordination internationale et l'harmonisation des normes.

Au Canada, le membre ISO officiel est le Conseil canadien des normes, qui a pour mandat de promouvoir une normalisation volontaire efficace au pays. Son travail s'effectue dans le cadre du Système national de normes (SNN), un réseau de personnes et d'organisa-

tions qui s'occupent de l'élaboration, de la promotion et de la mise en œuvre des normes au Canada.

PARTENARIATS

Le SNN compte sur les solides partenariats qu'il contribue à établir entre les secteurs public et privé. La chose devient particulièrement

produisant des exigences techniquement réalisables et acceptables pour la plupart des intervenants. Dans la majorité des pays industrialisés, la normalisation est également à l'origine de la mise en place d'une infrastructure efficace et bien développée d'évaluation de la conformité. Ainsi, le respect des réglementations à caractère normatif est habituellement élevé, ce qui donne la possibilité de contenir les coûts de surveillance et d'application.

La normalisation est également liée à des questions vitales comme le changement climatique et la mise en œuvre du

protocole de Kyoto, la sécurité de la technologie de l'information et le respect de la vie privée, pour n'en citer que quelques-unes. Le Canada a un certain poids dans les forums où ce sujet est abordé. L'ISO, par exemple, comprend un comité technique sur les systèmes de gestion environnementale (responsable de la série de normes ISO 14000) et un groupe spécial sur le changement climatique. Les deux organes sont gérés par des Canadiens. Il est de plus en plus reconnu que tout le travail effectué par le Canada pour respecter les obligations du protocole de Kyoto pourrait en partie inclure les travaux de ces organes.

L'intégration de la normalisation aux politiques publiques n'est pas seulement une bonne idée, c'est

L'intégration de la normalisation aux politiques publiques n'est pas seulement une bonne idée, c'est une obligation énoncée dans divers traités et accords commerciaux.

évidente lorsqu'on regarde le rôle de plus en plus important que joue la normalisation en tant qu'instrument de politique gouvernementale.

Il arrive souvent que les gouvernements fédéral et provinciaux rendent les normes obligatoires, par référence ou incorporation, dans les lois qu'ils adoptent. Dans d'autres cas, les gouvernements comptent sur le secteur privé pour veiller à l'intérêt public, et notamment sur l'industrie pour assurer la présence de processus de gestion et de production qui réduiront les risques de préjudice pour le grand public. La normalisation est souvent l'un des principaux éléments de ces processus.

La normalisation offre un certain nombre d'avantages aux décideurs. Les normes sont l'aboutissement d'un processus de développement ouvert et consensuel

une obligation énoncée dans divers traités et accords commerciaux. En tant que signataire de l'accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, le Canada s'est engagé à éliminer ces obstacles en faisant appel aux normes internationales lorsque cela est possible. Au pays, l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) propose l'élimination des obstacles à ce type de commerce à l'aide des normes nationales établies, des normes nationales de fait et des normes internationales. Dans l'ACI, les dispositions concernant les normes invitent les parties à recourir au SNN dans la mesure du possible et à élaborer les normes qu'ils jugent nécessaires.

PARTICIPATION DES SECTEURS ET LEADERSHIP GOUVERNEMENTAL

Pour être efficace comme instrument de politique publique, le recours à la normalisation exige de la part des gouvernements un important changement de philosophie.

Par exemple, il n'existe pas en ce moment, au niveau national, de mécanisme global de coordination entre les organes de réglementation normative et les organismes qui mènent des négociations commerciales s'articulant autour d'exigences réglementaires.

L'harmonisation n'est pas encore entrée dans les mœurs au Canada, contrairement à ce qu'on observe en Europe.

En 1999, les participants à un colloque fédéral-provincial-territorial sur les questions que doivent régler les gouvernements du Canada en matière de normes en sont arrivés à la conclusion que ces derniers doivent examiner les possibilités de coordination interne pour être en mesure de coopérer à l'externe. À cet égard, deux des principales recommandations formulées au colloque étaient les suivantes :

- Le Conseil des normes et les organisations de normalisation devraient, avec le concours des gouvernements, examiner la possibilité de mettre sur pied des comités sectoriels d'élaboration des normes. Ainsi, chaque secteur serait mieux à même d'étudier les dossiers d'un point de vue stratégique. On pourrait au besoin créer des comités sectoriels temporaires dans des domaines d'intérêt stratégique pour le Canada, afin de tester ce mécanisme de façon plus approfondie.
- Tous les gouvernements devraient examiner les possibilités de coordination interne pour que les comités puissent tenir compte d'une plus vaste gamme d'intérêts gouvernementaux.

Le système canadien des normes est fondé sur un partenariat entre les secteurs public et privé (non seulement le gouvernement fédéral et le secteur privé, mais aussi les gouvernements provinciaux et territoriaux et des intérêts non gouvernementaux). Ainsi, dans le cadre de l'évaluation permanente des politiques publiques, le fédéral, les provinces et les territoires devront évaluer les rôles, les responsabilités et les infrastructures qui permettent de dégager des consensus dans les secteurs industriels. Chaque secteur ayant son caractère particulier, le défi des gouvernements est donc de les guider en gardant à l'esprit le bien commun de tous les Canadiens.

Investir dans la normalisation, c'est permettre au Canada de maintenir et de rehausser sa position dans le monde. L'élaboration d'une démarche cohérente à l'égard des stratégies de normalisation repose en majeure partie sur le gouvernement fédéral, de concert avec le Conseil canadien des normes, les provinces et les territoires, l'industrie et les autres intervenants.

Loise De Silva

Conseil canadien des normes

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Loise De Silva, à ldesilva@scc.ca, ou au (613) 238 3222.



Finalistes du Prix pour les médias

Mary Janigan

**Le fossé des richesses (titre original : The Wealth Gap)
Maclean's
Le 28 août 2000**

Dans son article, Mary Janigan pose les questions suivantes : Les biens nantis du Canada s'enrichissent-ils davantage à mesure que les plus démunis s'appauvrissent? Assiste-t-on à la disparition de la classe moyenne? Nous vous présentons un extrait de cet article.

« Si on tient compte de l'inflation, le revenu familial moyen des familles canadiennes, y compris la rémunération, les placements et les régimes de retraite privés, a dépassé en 1998 le pic de 1989, passant de 54 508 \$ à 55 224 \$. Cependant, en parallèle avec la période de prospérité, on assiste à une étonnante augmentation de l'inégalité, au moment où la part de revenu des riches augmente aux dépens de la plupart des autres citoyens. Selon Charles Beach, économiste à l'Université Queen, l'augmentation de l'inégalité est la tendance qui se dessine à long terme, et il en est attristé. Certes, la « tarte » est plus grosse, mais elle se subdivise inégalement.

La situation est à ce point troublante qu'en coulisse, l'inégalité des revenus est devenue l'enjeu principal du gouvernement et du milieu universitaire. Personne ne s'entend sur la cause, car plusieurs facteurs entrent en jeu, des changements technologiques à la baisse des effectifs syndicaux. Personne ne s'entend non plus sur la solution, parce que chacun est malheureusement conscient que pour plusieurs citoyens, comme M^{me} Herron, la solution est complexe et inclut à la fois le revenu et la formation ciblée. Cependant, après la publication en juin d'un rapport de Statistique Canada sur le revenu en 1998, tous s'accordent à dire que le problème ne se règle pas et qu'il empire probablement. »

Pierre Trudel

**La perception négative des droits ancestraux
Le Devoir
Le 23 juin 2001**

Dans « La perception négative des droits ancestraux » publié dans *Le Devoir*, Pierre Trudel examine la question des droits autochtones. En utilisant des éléments de preuve historiques et actuels, il invite le lecteur à concevoir des solutions possibles à un problème devant être appréhendé avec ouverture d'esprit.

« Entre les crises politiques ou médiatiques, les deux arguments les plus courants qui rendent difficiles et irritants les droits ancestraux sont ceux-ci. Première-

ment, les droits ancestraux sont perçus comme étant contraires à la philosophie générale des droits humains. Il s'agirait de droits qui créent une inégalité aux dépens des autres Canadiens. Compte tenu de l'importance actuelle de la notion d'égalité des droits, sur laquelle repose aujourd'hui la définition du citoyen et de ce qui, officiellement, cimente le lien social, ce qui apparaît comme une exception à la règle irrite d'autant plus qu'elle contredit les fondements idéologiques du lien social. (La « discrimination positive » découlant des lois d'équité en emploi se trouve dans une situation comparable; dans les deux cas, parfois, la majorité croit ses intérêts menacés par ces droits, qui apparaissent comme des privilèges.)

L'autre difficulté réside dans la perception du caractère anarchique des droits ancestraux. On s'inquiète de voir reconnaître de plus en plus de droits différents et du fait qu'il serait de plus en plus compliqué d'en tenir compte. Cette perception peut changer à lumière de l'histoire du statut particulier des autochtones. On s'aperçoit alors que ces « complications » ont, dans une certaine mesure, toujours existé. Qui aurait pu imaginer, voici quelques décennies, l'existence des nombreuses conventions collectives, différentes et complexes, qui régissent de nos jours les relations de travail? Cette comparaison permet de relativiser la perception du caractère irréaliste des droits ancestraux. Les englober dans le débat sur la nature du fédéralisme canadien et du droit des peuples permet de mieux atteindre l'objectif de neutralité à leur égard. »

Stephen Hume

L'odyssée de l'énergie (titre original : An Energy Odyssey)

Vancouver Sun

Du 2 au 16 juin 2001

Dans sa série de vingt et un articles portant sur l'énergie, Stephen Hume scrute les ramifications économiques, sociales et politiques de la guerre des combustibles fossiles entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. L'extrait qui suit est tiré de l'article du 9 juin 2001 intitulé « Le pétrole, beaucoup plus omniprésent qu'on ne le croit. Qu'on le veuille ou non, le pétrole façonne le monde moderne. » (titre original : "Petroleum is far more pervasive than we think: Like it or not, petroleum makes our modern world possible").

« Chacun sait que le pétrole constitue la ressource stratégique de l'époque. Des armées se sont battues pour elle. Des empires sont tombés pour l'avoir convoitée. En temps de crise nationale, le pétrole est l'une

Suite à la page 33



Nouveau programme coop - Les dirigeants de demain au premier plan

L'Université de Carleton annonce l'instauration d'une initiative d'enseignement coopératif dans le cadre de son **Bachelor of Public Affairs and Policy Management (BPAPM)**. Créé en 1999 par le **Arthur Kroeger College of Public Affairs** de l'Université Carleton, ce programme à la fois unique et complet a été conçu avec la participation d'un comité consultatif composé de représentants des secteurs privé, public et bénévole. Il met l'accent sur l'excellence universitaire dans les domaines des relations publiques et de la gestion des politiques, ainsi que dans le développement de compétences pratiques et stratégiques. Voici en quoi consiste ce programme dynamique et tourné vers l'avenir :

- Un programme axé sur les relations publiques et l'élaboration des politiques... qui donnera aux étudiants les assises sur lesquelles ils pourront appuyer leurs connaissances théoriques et leurs compétences pratiques.
- Une étude approfondie des organisations et des processus (de tous les secteurs de la société) qui sont influencés par les politiques publiques et qui les influencent... afin de préparer les étudiants à jouer un rôle actif, que ce soit au gouvernement, dans une entreprise privée, dans le secteur bénévole, dans un organisme à but non lucratif, ou dans une organisation non gouvernementale ou internationale.
- Un mélange interdisciplinaire de cours couvrant une multitude de sujets liés aux politiques publiques... afin de mettre l'accent sur l'importance de bien comprendre l'élaboration des politiques de plusieurs points de vue : historique, économique, sociologique, juridique et politique.
- Après la première année, possibilité de choisir un secteur de spécialisation parmi les sept proposés : **politique des technologies de l'information et des communications; étude du développement; droits de la personne; études internationales; politique**

sociale; analyse stratégique de l'opinion publique et des politiques, et politique et administration publiques... pour permettre aux étudiants d'ajouter à leur formation et à leurs compétences générales un secteur de spécialisation qui convient à leur plan de carrière.

« C'est une première au Canada » dit Eileen Saunders, directrice du collège. « C'est une chance unique pour tous les employeurs, autant du gouvernement, des entreprises privées, du secteur bénévole que des organisations internationales ou non gouvernementales de profiter de l'excellence académique, du dynamisme, de l'enthousiasme, des idées novatrices, des connaissances actuelles et des compétences pertinentes que ces étudiants peuvent leur offrir ».

Qu'il s'agisse d'un ministère ayant un mandat bien précis et des tonnes de documents de recherche à réviser, d'une entreprise privée qui souhaite réorganiser sa politique interne à la lumière des pratiques exemplaires, d'un institut de recherche sur les politiques ayant de nombreux projets en cours et pas assez de chercheurs, d'un organisme bénévole qui travaille sur une réorientation stratégique et qui n'a pas beaucoup de ressources financières et humaines pour le faire...

Le programme coop du BPAPM offre à ces organisations les services d'étudiants ayant plusieurs cordes à leur arc : connaissance des techniques et de la méthodologie de recherche, capacité d'effectuer de solides recherches, connaissances en planification stratégique, en analyse des politiques et en évaluation des programmes, pensée critique, aptitudes à résoudre des problèmes et excellente capacité de communication à l'oral et à l'écrit.

Pour plus d'information, consultez www.carleton.ca/co-op ou communiquez avec Kathleen Hickey au (613) 520-2600, poste 2221, ou à kathleen_hickey@carleton.ca



Mise à jour sur le PRP

Le Projet de chercheurs autochtones : la révolution tranquille de la recherche stratégique sur les Autochtones

Il y a 17 mois, un petit groupe de chercheurs autochtones désirant apporter un nouvel éclairage à la recherche stratégique sur les Autochtones, s'est réuni pour la première fois à Ottawa. Un an plus tard, des représentants de 12 ministères fédéraux ont participé à une troisième rencontre de ce projet parrainé par le Projet de recherche sur les politiques, tous intéressés par d'éventuelles contributions des chercheurs autochtones à l'élaboration de politiques dans leurs champs d'intérêt respectifs.

Le vendredi 7 décembre, les chefs d'équipe du Projet de chercheurs autochtones (PCA), une initiative de recherche horizontale créée dans le but d'offrir une nouvelle approche de recherche stratégique sur les Autochtones, présenteront le résultat de leurs recherches initiales lors d'un atelier qui se tiendra dans le cadre de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques. Au panel des chefs d'équipe David Newhouse de la Trent University, Larry Chartrand de l'Université d'Ottawa, Dawn Martin-Hill de l'Université McMaster, Jo-ann Archibald de l'Université de la Colombie-Britannique et Leroy Little Bear de l'Université de Lethbridge se joindra Marlene Brant-Castellano, professeure émérite de l'Université Trent et ancienne codirectrice de la recherche à la Commission royale sur les peuples autochtones. Elle coprésidera le Projet de chercheurs autochtones conjointement avec Gail Valaskakis, auparavant doyenne de la faculté des Arts et des Sciences de l'Université Concordia et directrice de la

recherche à la Fondation autochtone de guérison. L'équipe de recherche comprend également Alexina Kublu du Collège de l'Arctique du Nunavut qui apportera le point de vue inuit à la recherche sur les politiques.

Le lancement du PCA par le Projet de recherche sur les politiques (PRP), en collaboration avec la Fondation autochtone de guérison, a eu lieu en juin 2000. Le but principal du Projet est d'établir un réseau grandissant de chercheurs autochtones qui collaboreront avec des chercheurs du gouvernement en appliquant aux politiques du gouvernement leur savoir autochtone. Un autre but du PCA, tout aussi important, est d'élargir la base de connaissances du gouvernement du Canada par des analyses exhaustives de sujets liés aux politiques, selon les critères du savoir autochtone.

Cette entreprise novatrice a été inspirée en grande partie par le Projet sur les tendances, une initiative de recherche de trois ans, qui a été parrainée par le PRP et à laquelle avait participé Dawn Martin-Hill. Cette dernière a reconnu l'utilité d'un projet similaire, consacré à la recherche stratégique sur les Autochtones. Cette nouvelle initiative exprime la conviction, partagée par tous les chercheurs autochtones, qu'une recherche menée dans l'optique du savoir autochtone représente un apport important à la recherche conventionnelle et que l'alliage de ces deux approches peut générer des interventions lucides.

Le PCA collabore avec un comité interministériel de chercheurs publics qui amorce des recherches sur des politiques dont la priorité est reconnue par les deux parties. Parmi les ministères qui font partie de ce comité se trouvent le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Statistique Canada, la Gendarmerie royale, le ministère de la Justice, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, le Bureau du Solliciteur général, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Statut de la femme.

Lors de la rencontre du PCA de septembre 2000, un cadre de recherche a été établi, qui est axé sur l'élaboration d'une optique autochtone de la recherche stratégique. Cinq sujets interreliés ont été déterminés : la gouvernance, la cohésion sociale, le savoir autochtone, les femmes et la jeunesse. Les analyses bibliographiques sur ces sujets ont débuté en juin 2001 et elles font partie d'un processus qui conduira à l'établissement d'un cadre de référence pour ces nouvelles initiatives de recherche.

Le cadre de référence, élaboré par les chercheurs avec le soutien du PRP, tiendra compte des résultats des analyses bibliographiques ainsi que de l'apport du PRP et d'autres ministères. À l'aide des analyses, les chercheurs détermineront le point de vue autochtone sur les tendances dans leurs domaines de recherche respectifs et ils identifieront les lacunes connexes. Le travail sera revu par un comité d'examen de pairs, composé

de Brant-Castellano, Valaskakis et Dan Beavon, directeur — recherche stratégique et analyse au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Lors d'une rencontre fin octobre, les cinq chercheurs ont présenté des rapports d'étape décrivant les résultats préliminaires de leurs analyses bibliographiques. Dans le domaine de la gouvernance, le rapport de David Newhouse est axé sur les stratégies de mise en valeur du potentiel, l'émergence d'institutions autochtones, les modèles d'autonomie gouvernementale et la reddition de comptes à des entités autochtones. Faisant des recherches sur la cohésion sociale, Larry Chartrand explore plusieurs

sujets, dont les relations entre autochtones et non-autochtones, l'isolement et l'exclusion, l'expérience autochtone en milieu urbain, les concepts de communauté, les problèmes liés au statut d'autochtone et les tendances dans les domaines du droit et de la démographie. L'analyse bibliographique sur les savoirs autochtones sous la direction de Leroy Little Bear décrit le concept de savoir autochtone en lien avec les filtres culturels, l'éthique et les enseignements, l'importance du droit de propriété intellectuelle et autochtone. Les recherches de Dawn Martin-Hill portent sur des sujets liés aux femmes autochtones, notamment la monoparentalité, l'accès aux logements en milieu urbain, le soutien

aux femmes dans le système judiciaire, et l'employabilité. Finalement, l'analyse de l'enfance et de la jeunesse de Jo-ann Archibald touche à l'identité, à l'appartenance, à la formation, à la santé et à l'itinérance.

Quand le cadre de référence sera établi, une demande de proposition générale sera formulée et publiée début janvier, et les nouvelles initiatives de recherche seront annoncées en février.

Pour obtenir d'autres informations sur le Projet de chercheurs autochtones, veuillez communiquer avec Jeff Frank au numéro de téléphone (613) 947-3905 ou par courriel à j.frank@prs-srp.gc.ca.

Gérer l'environnement

Sommes-nous au bord d'une catastrophe environnementale universelle ou une modeste révision des politiques relatives à l'environnement suffit-elle à assurer notre sécurité et notre prospérité? Le livre *Gérer l'environnement* discute de ces deux scénarios, et d'autres qui se situent entre ces deux extrêmes, dans une analyse des tendances et des enjeux actuels en gestion des problèmes environnementaux.

Cette collection de sept essais, écrits par des universitaires canadiens éminents, examine différents aspects de la relation entre le gouvernement et les problèmes de l'environnement. Le présent ouvrage traite de la contribution du Canada et des innovations canadiennes dans ce domaine, mais il est tout aussi pertinent pour des lecteurs ailleurs dans le monde.

L'essai d'introduction d'Edward A. Parson établit le cadre pour les dissertations complexes qui suivent. Il esquisse, en tableau de fond, le contexte institu-

tionnel de la protection de l'environnement au Canada, en décrivant les principales charges de pollution et l'état des ressources naturelles et en résumant les politiques les plus importantes. Dans sa conclusion, quatre thèmes majeurs émergent : « gestion adaptative »; l'établissement de capacités de gestion de l'environnement gouvernementales et intergouvernementales efficaces; la nécessité de constituer des réseaux pour partager les responsabilités efficacement sans dédoubler les tâches; le défi véritable que représentent ces actions pour l'autorité gouvernementale.

Cet ouvrage s'adresse à un lectorat multidisciplinaire d'étudiants et de professeurs des hautes études en environnement et en politiques publiques canadiennes.

Pour plus d'information, voir : Parson, Edward A. (Ed). *Gérer l'environnement*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.





Chroniqueur invité

La communauté virtuelle dans la « vraie vie »

DISCUSSION SUR LES EFFETS DE LA COMMUNAUTÉ VIRTUELLE

L'évolution rapide de l'Internet signifie que douze mois virtuels représentent une année dans la vie d'un chien : c'est dire que le temps humain normal se multiplie par sept. Voilà pourquoi il est particulièrement souhaitable de prédire l'avenir, car celui-ci prend vite les allures du présent, puis du passé. Peu de personnes, cependant, accorderaient de l'importance à ces prévisions.

Peut-on forger une communauté dans l'Internet? Le débat à ce sujet a investi l'Internet, les ondes et a surtout fait couler beaucoup d'encre. Les tenants d'une position ou de l'autre maintiennent que l'Internet va soit créer de nouvelles formes de communauté extraordinaires ou bien affaiblir et détruire les collectivités. Leurs interventions, qu'elles soient enthousiastes ou critiques, laissent peu de place aux situations modérées et mixtes qui correspondent peut-être davantage à la réalité.

Ce débat a été fortement imprégné du discours des experts et des obsédés du présent, et par l'esprit de clocher. Les pontifes émettent des déclarations déductives au sujet des effets utopiques ou dystopiques de l'Internet sur la communauté, sans invoquer la moindre preuve à l'appui. Dans la ligne des utilisateurs de l'informatique, toujours axés sur le présent, on s'exprime comme si les gens et les spécialistes ne s'étaient jamais souciés auparavant de l'état de la communauté. On dénote également le peu de sens de l'histoire. Trop d'analystes ont une conception réductrice de l'Internet, qu'ils considèrent comme un phénomène isolé, sans tenir compte de la manière dont les interactions en ligne s'intègrent à d'autres aspects de la vie quotidienne. Les gens s'engagent dans des interactions virtuelles chargés d'un bagage : sexe, origines culturelles, statut socioéconomique et rapports hors ligne avec les autres.

Pendant que le débat se poursuit, le nombre d'utilisateurs du Web continue de croître, tant en Amérique du Nord qu'à l'étranger. Le fait que le taux de croissance commence à ralentir signifie peut-être qu'il a atteint un palier, le nombre d'utilisateurs (adultes) nord-américains s'étant stabilisé à 60 %, du moins à court terme.

L'INTERNET ACCROÎT-IL LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ?

Les utopistes ont prétendu que l'Internet présente des façons de communiquer inédites et plus efficaces.

Les enthousiastes soulignent les possibilités qu'il offre d'établir des liens sans égard à la race, la religion, le sexe ou la géographie. Une école de pensée acclame les groupes denses et liés, semblables à des villages, qui en ressortent. Certains poussent plus loin et voient dans le Web un moyen non seulement d'accroître le sentiment de communauté mais aussi de transformer la collectivité, en créant de nouvelles formes d'interaction. Selon ce scénario, les écrans cathodiques sont devenus des communicateurs magiques qui permettent aux gens de participer aux groupes de discussion en ligne et aux forums virtuels, de se servir des tableaux d'affichage et d'autres options afin de tisser des liens d'amitié approfondis dans le monde entier.

L'argument utopique renferme généralement les éléments suivants :

- Les réseaux informatiques numériques transmettent plus d'information par seconde que les réseaux téléphoniques analogiques.
- L'Internet peut rétablir la communauté en fournissant un lieu de rencontre aux personnes qui ont des intérêts en commun, supprimant ainsi les contraintes d'espace et de temps. Les communautés virtuelles peuvent promouvoir un discours ouvert et démocratique, favoriser de multiples perspectives et mobiliser les gens en vue d'une action collective.
- Les réseaux informatiques allient la portée potentiellement vaste des réseaux de radiodiffusion et télédiffusion aux communications personnelles des réseaux téléphoniques. Ils fournissent :
 - 1) des communications personnelles entre deux ou plusieurs amis;
 - 2) des émissions au sein d'un même réseau;
 - 3) des annonces au public.

L'Internet permet donc de tenir l'équivalent d'un tête-à-tête intime, des rencontres sociales en groupe ainsi que des assemblées publiques. De nombreuses expériences visant à renforcer la communauté mettent en pratique toutes ces options.

Si, au début, certains comptes rendus mettaient l'accent sur la formation en ligne de communautés dites virtuelles, il est devenu évident que la plupart des relations qui se sont forgées dans le cyberspace se sont poursuivies dans le concret, ce qui a mené à des formes de communautés originales, caractérisées par un mélange d'interactions en ligne et hors ligne. En outre, les interactions en ligne permettent de poursuivre un



dialogue en dehors des réunions face-à-face. L'Internet accentue ainsi la tendance que l'on décèle, c'est-à-dire l'établissement de liens non locaux — les êtres humains se sont rapprochés grâce à l'automobile, à l'avion, au téléphone et, aujourd'hui, aux réseaux informatiques. Bien que ce phénomène se développe dans le monde entier, la communauté non locale est probablement plus répandue en Amérique du Nord, où la population se déplace fréquemment et parfois sur de grandes distances, où famille, amis, anciens voisins et collègues de travail peuvent être séparés par de nombreux kilomètres, et où beaucoup d'immigrants gardent le contact avec des amis et des parents dans leur pays d'origine.

L'INTERNET AFFAIBLIT-IL LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ?

Au contraire des enthousiastes, les critiques craignent que l'existence virtuelle ne puisse jamais être satisfaisante ou complète. Ce sentiment provient des croyances suivantes :

- La faible présence sociale d'interactions en ligne sous forme de texte est de qualité inférieure aux interactions face-à-face, en chair et en os, et même aux conversations téléphoniques.
- Néanmoins, et de façon un peu contradictoire, les gens se laissent tellement emportés par ce simulacre de réalité que toute communication satisfaisante va s'effriter.
- Par conséquent, la communauté virtuelle va détourner les gens de leur véritable collectivité.
- Dans la mesure où la communauté virtuelle existe, elle va demeurer spécialisée, transitoire et peu liée.

L'INTERNET ENRICHT LES COMMUNAUTÉS ET LES MULTIPLIE MÊME

Nous en avons maintenant la preuve, tandis qu'il y a cinq ans, nous devions nous fier aux intuitions et aux anecdotes. Une série d'articles dans *The Internet in Everyday Life*¹ fournit maints exemples tournant autour du même thème. L'Internet intensifie les communautés et, jusqu'à un certain point, les transforme :

- Il est presque aussi facile d'envoyer un message à dix amis qu'à un seul.
- Grâce aux noms d'emprunt de groupe, une personne peut joindre 100 amis ou plus en ne tapant qu'un seul mot.

- Les groupes de discussion par courrier électronique ainsi que les causeries en temps réel offrent des auditoires spécialisés — ainsi que des répondants — par centaines ou par milliers.
- De nombreux liens virtuels sont le reflet de rapports concrets et positifs. L'Internet permet à la fois de maintenir des liens étroits et des relations plus superficielles.
- Plutôt que de se manifester exclusivement en ligne ou en personne, un bon nombre de relations communautaires apparaissent comme un ballet complexe de rencontres face-à-face, de réunions prévues, de conversations téléphoniques à deux, de messages électroniques envoyés à une ou à plusieurs personnes et de discussions générales en ligne entre ceux qui ont des intérêts communs.

Les interactions communautaires se multiplient, car au fur et à mesure qu'évolue l'utilisation de l'Internet, les autres types de communauté restent solides. Les échanges en personne et par téléphone se poursuivent au même rythme, sauf qu'ils sont maintenant enrichis, organisés et entretenus par courrier électronique, par messagerie instantanée, par les groupes de discussion, par le téléphone Web (crucial dans les pays en voie de développement) et par d'autres moyens. Par conséquent, les usagers fréquents de l'Internet ajoutent un volume considérable d'interactions virtuelles à celles qui sont plus concrètes.

Cette augmentation des interactions communautaires touche les amis et la famille, les liens forts ou faibles. Bien que les échanges face-à-face et téléphoniques soient toujours privilégiés, ceux-ci sont complétés par la facilité qu'offre l'Internet de relier des personnes dispersées sur le plan géographique et des organismes liés par des intérêts communs. De plus, en dépit de l'éloge fait du village planétaire, la plupart des personnes qui s'échangent des messages électroniques vivent dans la même région métropolitaine. Notre Net-Lab a baptisé « locomondialisation » cette capacité de rejoindre tous les coins de la planète jointe à une interaction locale intensifiée.

L'Internet n'amplifie pas uniquement les interactions communautaires interpersonnelles courantes, il peut avoir un effet d'entraînement dans d'autres aspects de la participation civique. Plus les gens contribuent à des organismes bénévoles en ligne, plus ils participent à ces activités hors ligne, et vice-versa.

1. Coédité par Barry Wellman et Caroline Haythornthwaite, ce livre sera publié par Blackwell Publishers en 2002.



Ces preuves que l'Internet agit comme complément et favorise le développement d'autres formes de communauté signifient peut-être que l'univers virtuel jette enfin les bases communautaires préconisées par Robert Putnam dans *Bowling Alone*. Cette influence positive s'est peut-être accentuée au cours des dernières années en raison de l'importance qu'a pris le réseau. Au fur et à mesure que s'accroît le nombre d'internautes, le nombre de personnes avec qui on peut établir des liens augmente aussi. Et plus les organismes mettent sur pied des sites Web, plus ils encouragent leurs membres à intervenir davantage.

Que penser de l'étude menée en 1998 selon laquelle l'usage de l'Internet augmentait l'aliénation et la dépression chez les utilisateurs? Il semblerait que c'était une étude à court terme, et que les participants étaient des débutants, c'est-à-dire qu'ils connaissaient peu les ordinateurs et l'Internet. Les mêmes chercheurs révèlent maintenant que ces personnes ont aujourd'hui plus d'interactions communautaires et que leurs sentiments de dépression et d'aliénation se sont atténués.

L'utilisation de l'Internet entraîne-t-il des effets négatifs? Selon les résultats d'une étude, il pourrait réduire les interactions au sein même d'un foyer. Cela veut-il dire que le regard des gens est davantage tourné vers l'écran que vers leur conjoint(e)? Qu'on s'amuse davantage dans le Web qu'avec ses enfants?

LA MONTÉE DE L'INDIVIDUALISME RÉSEAUTÉ

Les communautés pastorales traditionnelles évoquées par la nostalgie comprenaient des liens étroits et des structures quasi-villageoises, et leurs membres partageaient des caractéristiques sociales communes. Grâce à leur composition et à leur structure, elles possédaient la capacité, au niveau des communications, de coordonner et de contrôler l'allocation de ressources apportant un soutien aux membres qui en avaient besoin. Cependant, leur accès à des ressources de l'extérieur et leurs possibilités d'innover étaient limités.

Les communautés contemporaines (aidées aujourd'hui de l'Internet) ressemblent rarement aux villages préindustriels : elles présentent une diversité sociale, leurs membres sont peu liés entre eux et bien branchés sur le monde externe. Ce sont des communautés partielles qui ne jouissent pas de l'allégeance exclusive des individus. Chaque personne est plutôt, de façon limitée, membre de multiples communautés comme celles formées par la parenté, le voisinage et les cercles d'amis. Ces communautés hétérogènes, à faible densité, ne contrôlent pas leurs membres et leurs ressources aussi bien que ne le font les villages communautaires, car ceux qui sont insatisfaits peuvent toujours se tourner vers

d'autres sphères. Et pourtant, par leur nature diversifiée et leurs ramifications, elles exposent chacun de leurs membres à des milieux sociaux plus variés, comportant des sources hétérogènes et changeantes d'information et de soutien social. Les liens ainsi fournis leur permettent d'obtenir avec plus de facilité des ressources de l'extérieur.

Ces changements signifient que les gens développent un sentiment de communauté au sein de réseaux et non de groupes. Ils se sont éloignés des collectivités traditionnelles pour se tourner vers les réseaux locomodiaux, où ils peuvent interagir intensément à la maison et au travail, mais tout en maintenant d'importants liens avec l'extérieur. L'Internet favorise actuellement une tendance vers « l'individualisme réseauté ». Dans ces sphères, l'individu fonctionne de manière autonome tandis que ses ports d'attache perdent de leur importance. Une telle situation maximise à la fois le champ de manœuvre et l'incertitude.

Ce passage à l'individualisme réseauté s'inscrit dans l'évolution plus globale vers des sociétés réseautées. Dans ces sociétés, les frontières sont perméables; on interagit avec diverses autres personnes; les connexions se font entre multiples réseaux et les hiérarchies sont plus plates et récursives. Le transfert des groupes aux réseaux s'opère à plus d'un niveau. Les blocs commerciaux et politiques ont perdu leur monolithisme dans le système mondial. Des organismes forment des réseaux complexes, axés sur les alliances et les échanges, plutôt que des cartels, et les travailleurs relèvent de nombreux collègues et cadres supérieurs. La gestion au moyen de réseaux à connexions multiples remplace la gestion par hiérarchie ou par structure bidimensionnelle. Les communautés qui surgissent dans ces sociétés ont de vastes ramifications, peu d'attaches et sont fragmentaires. La plupart des gens fonctionnent au sein de plusieurs communautés, faiblement reliées et partielles, tout en s'insérant dans des réseaux constitués de parents, de voisins, d'amis, de collègues et de liens organisationnels. Au lieu de s'intégrer au même groupe que ceux qui l'entourent, chaque personne constitue sa propre « communauté personnelle ». Bref, tandis que le monde virtuel accroît notre sentiment de communauté, il transforme les types de collectivités avec lesquelles les Canadiens interagissent. Nous n'avons pas perdu notre communauté, nous vivons simplement dans des collectivités modifiées, en ligne et hors ligne.

Barry Wellman

Directeur, NetLab, Centre for Urban and Community Studies,
Université de Toronto



Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche

Suite de la page 13

La plupart des analyses dans *At the Edge* s'adressent aux responsables des politiques et se basent sur la vaste expérience qu'a l'auteur de la fonction publique. Elle applique cette expérience à une réflexion approfondie sur « l'échec systémique » des gouvernements à répondre adéquatement à la nécessité évidente d'un développement durable. Selon elle, l'origine de cet échec se situe dans la structure

actuelle des institutions, qui fonctionnent en vase clos, ce qui entraîne un blocage affaiblissant la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux du gouvernement.

L'analyse dans *At the Edge* ne débouche pas sur des solutions ou des formules simples, mais le livre conclut en lançant un appel à la création d'un « cadre de conciliation », à l'échelle de tout le gouvernement, et à un engagement

d'élargir le dialogue et de rendre la conduite des affaires publiques plus réceptive. Par l'application de son nouveau modèle de gouvernance à l'effondrement des stocks de morue, son livre montre comment cette tragédie d'une ressource d'usage commun aurait pu être évitée.

At the Edge (University of British Columbia Press, 2001); pour commander rendez-vous à l'adresse : www.ubcpres.ubc.ca.

Finalistes du prix pour les médias

Suite de la page 26

des premières ressources que l'on rationne. Et lorsque son prix monte, tout le monde rage.

Les environmentalistes nous conseillent d'en consommer moins, mais chaque année, le nombre d'automobiles qui en consomment augmente, et nous en consommons plus en général.

Nous savons que le pétrole mène l'économie et qu'il est la base de notre réseau de transport; sans lui, bon nombre d'entre nous ne pourraient pas se rendre au travail et même si nous nous y rendions, les ordinateurs, téléphones et photocopieurs dont nous nous servons ne seraient que silicium, plastique et transistors inutiles sans l'électricité produite à partir du pétrole.

Sans le matériel électronique qui leur permet d'examiner l'intérieur du corps, d'enregistrer l'activité cérébrale et cardiaque ou le paysage sonore d'un enfant en gestation, les diagnostics des médecins seraient grandement modifiés. De la même façon, une visite chez le dentiste serait une expérience très différente de ce qu'elle est maintenant.

Cela semble évident, mais l'invasion du pétrole est beaucoup plus omniprésente que plusieurs d'entre nous le croient, en particulier dans le quotidien banal de nos vies. »

Dan Gardner

L'échec de la lutte contre la drogue (titre original :

Losing the War on Drugs)

Ottawa Citizen

Du 5 au 17 septembre 2000

Dans une série d'articles, Dan Gardner fait valoir que notre position en matière de lutte contre la drogue est

intenable et inefficace. De la Maison-Blanche à la Colombie et du temps de la prohibition à nos jours, Gardner amène les lecteurs à voyager dans le temps et dans l'espace afin d'étudier en détail les effets négatifs de la lutte contre la drogue. Ses articles jettent un nouvel éclairage sur un vieux problème pour les décideurs nord-américains : dans quelle situation la prohibition convient-elle?

Le texte qui suit est extrait de l'article publié le 5 septembre 2000 et intitulé « Pourquoi la lutte contre la drogue est-elle un échec? Des milliards de dollars ont été dépensés, mais on vend et on consomme encore de la drogue. » (titre original : "Why the War on Drugs has failed: Billions spent, but drugs still sold, used").

« De nos jours, on oublie la perspective historique qui a sauvé les États-Unis de la prohibition. En Amérique du Nord, les drogues comme la cocaïne et l'opium ont été criminalisées il y a sept, huit ou neuf décennies par une poignée d'activistes mal informés sur le plan scientifique et influencés par des mythes racistes. L'interdiction sur la drogue existe depuis si longtemps qu'on en a oublié l'origine et qu'on ne peut imaginer qu'il puisse en être autrement. Nous luttons contre la drogue depuis si longtemps que les terribles conséquences de cette lutte, si on daigne les reconnaître, semblent malheureuses mais inévitables.

Nous ne nous posons pas la question que les Américains se sont posée en 1933 : La fait de criminaliser l'usage d'une drogue cause-t-il plus de torts que de bienfaits? »



Lauréats

Prix pour une carrière exceptionnelle

Le Prix pour carrière exceptionnelle honore les personnes qui, tout au long de leur carrière, ont contribué à l'avancement de la recherche sur les politiques. Ce prix est décerné à des chefs de file et à des innovateurs qui ont contribué de façon significative au développement du savoir et de la capacité de recherche en matière de politique au Canada.

Le lauréat de cette année, Robert Lacroix, a contribué (et contribue encore) en tant que chercheur, administrateur d'université et responsable de nombreux comités et organisations de recherche et de politique. Spécialiste de l'économie des ressources humaines et de l'innovation, ses nombreux livres, articles et conférences ont grandement influencé le développement de son domaine d'expertise.

Recteur de l'Université de Montréal depuis 1998, il y a également occupé d'autres postes dont celui de directeur du Département des sciences économiques, de directeur du Centre de recherche et développement en économique et de doyen de la Faculté des arts et des sciences. Fondateur du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), il en a été le président-directeur général de 1994 à 1998. Ce centre, qui a rapidement acquis une réputation d'excellence au

niveau international, est aussi devenu un modèle de centre universitaire des recherches favorisant la création de liens et le transfert des connaissances entre les secteurs public et privé.

M. Lacroix a activement soutenu et favorisé la recherche en politique de nombreuses façons au cours de sa carrière. Il a été notamment vice-président de l'Association canadienne d'économie, président de l'Association des économistes québécois, membre du Comité consultatif sur la croissance économique de l'Institut canadien de recherches avancées, directeur du Conseil administratif de l'Institut de recherche en politiques publiques. Il a agi à titre de membre du conseil d'administration du FCAR (fonds du gouvernement du Québec qui encourage la recherche universitaire), du Comité des hommes d'affaires pour la relance économique de Montréal, du Comité d'orientation du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) d'Emploi-Québec, du Comité consultatif (affaires académiques) de l'Institut des banquiers canadiens et du Comité directeur de la Fondation pour les échanges éducatifs entre le Canada et les États-Unis (Programme Fulbright).

Robert Lacroix a été élu membre de la Société royale du Canada en 1989, il a été nommé membre

de l'Ordre du Canada en 2000 et Officier de l'Ordre du Québec en 2001.

L'équipe Horizons du PRP

Rédacteur en chef

Patrick Morin

Éditeurs de rédaction

Derek McKee

Matthieu Mellon

Collaborateurs

Saphina Benimadhu	David MacIsaac
Louise Boyer	Derek McKee
Michelle Caron	Huyen Nguyen
Jeffrey Frank	Keith Patterson
Paul Halucha	Anne Routhier
Chris Harback	Nancy Shipman
Danny Jetté	Jamie Smith
Alfred Leblanc	Greg Sweet

Traduction : TPSGC

Conception et mise en page :
Zsuzsanna Liko Visual Communication Inc.

Horizons est publié tous les deux mois par le Projet de recherche sur les politiques afin de stimuler l'échange d'information entre les chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur de l'administration publique fédérale qui s'intéressent aux politiques.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement ou les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Courriel : horizons@prs-srp.gc.ca
Téléphone : (613) 947-1956
Télécopieur : (613) 995-6006

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organismes auxquels ceux-ci ou *Horizons* sont affiliés.

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2001

